

Rapport d'activités



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale



Table des matières

Table des matières	2
Synthèse des statistiques	4
1. Édito	6
2. Le projet	7
2.1. Historique	8
2.2. Finalités et objectifs	9
2.3. Les activités principales	9
2.3.1. Le travail de rue	9
a) Soutien au Logement	10
b) Médiation Interculturelle	11
c) Métro-Liens	11
Projet de quartier solidaire avec la maison de quartier Chambéry	12
SubLINK	12
d) Le Collectif les Morts de la Rue	13
e) Rights First	13
f) Médiation animale	13
2.3.2. Housing First	14
2.3.3. Centre d'expertise	14
3. Évaluation des activités	15
3.1. Travail de rue	15
3.1.1. Nombre de personnes aidées	15
3.1.2. Description du public	16
a) Démographie	16
b) Santé mentale et assuétudes	20
c) Logement	22
d) Durée de vie en rue	22
3.1.3. Activités et Interventions	23
a) Lieux fréquentés	23
b) Signalements	23
c) Types d'interventions	25
3.1.4. Integrated Streetcorner Team	26
3.2. Soutien au Logement	27
3.2.1. Généralités	27
3.2.2. Description du public	28
3.2.3. Dispositifs innovants	28
a) ISSUE	28
b) MODULO	29
c) Habitat Solidaire	29
3.3. Médiation Interculturelle	31

a) Roms	31
b) Polonais	32
3.4. Métro-Liens	34
3.4.1. Généralités	34
3.4.2. Le projet Chasse Cœur	35
3.4.3. Le projet SubLINK	35
3.5. Coordination du Collectif les Morts de la Rue	36
3.6. Rights First	37
3.6.1. Les interventions	38
3.6.2. Description du public	38
3.7. Housing First	39
3.8. Centre d'expertise	41
4. Focus sur nos recommandations politiques	44
5. Notre méthodologie	47
5.1. Principes méthodologiques de DIOGENES	47
5.2. Un modèle éthique de changement	47
5.3. Méthodologies spécifiques	49
5.3.1. "Bemoeizorg" ou ingérence attentionnée	49
5.3.2. L'approche de présence d'Andries Baart	49
5.3.3. Self-determination theory et motivational Interviewing	49
5.3.4. Intensive Case Management	50
5.3.5. Le travail en réseau	50
6. Nos Ressources	51
6.1. Ressources humaines	51
6.1.1. Des collaborateurs expérimentés	51
6.1.2. Une équipe "résolument réseau"	52
6.1.3. La gouvernance	53
6.2. Finances	54
Subventionnement de l'année 2024	54
Soutiens privés de l'année 2024	55
Autres sources de financement en 2024	55
6.3. Equipe Administrative et Financière	56
7. Perspectives 2025	57
Annexe 1 - recherches et travaux de 2024	58

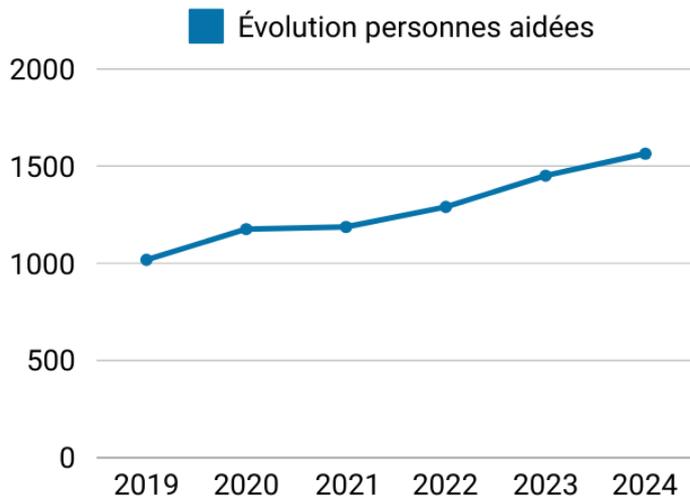
SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

EN 2024, L'ÉQUIPE
DE DIOGENÈS A AIDÉ

1.564 personnes

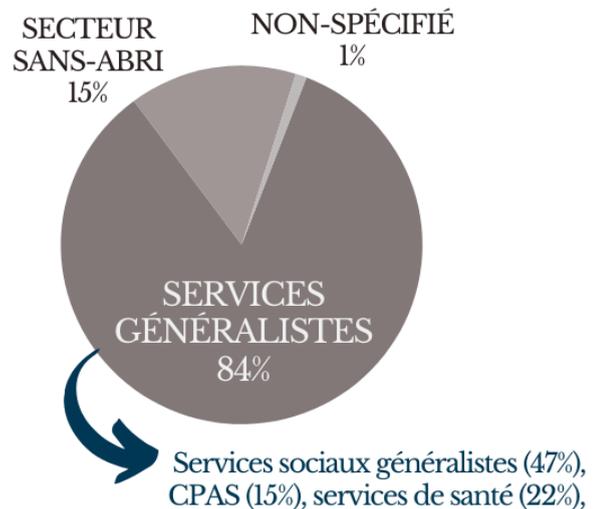
pour lesquelles 1.223 dossiers étaient
actifs. (+ 9% par rapport à 2023)

Par ETP, 111 personnes différentes
ont été aidées.



3.845 relais

vers 429 services différents, dont + 80%
vers des services généralistes et de la
société civile



NOUS AVONS
RÉALISÉ

14.617
interventions

auprès des habitants de la rue sur
leurs terrains de vie, soit 1.037
interventions par ETP de terrain.

ELLES SE SONT
DÉROULÉES DANS

778 lieux

37% des interventions se sont produites
dans des espaces publics, 27% dans
des espaces semi-publics et 22% dans
des espaces privés (14% d'inconnues).

Soutien au Logement

Avec l'aide de DIOGENES :

127 stabilisations
en logement
74 sorties de rue

Au total, **36** suivis dans des projets de logement pilotes de DIOGENES :

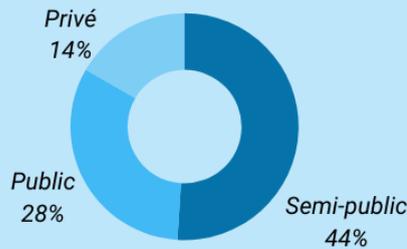


Métro-Liens

4.392 interventions auprès de **861** personnes

22% relais
45% d'accompagnements psychosociaux

Lieux d'intervention



SubLINK (équipe DIOGENES)

3893 interventions auprès de **726** personnes

644 accompagnements physiques
231 orientations

Médiation

Interculturelle

101 dossiers Polonais

190 dossiers Roms (1 par famille)

Au total, **3.841** interventions.

Nos médiatrices interculturelles participent **aux projets Rights First et SubLINK**



Rights First (01/01/24 - 30/06/24)

1.056

interventions
dont 38,6% de relais

Le public :

76 hommes
68 femmes

Coordination du Collectif les Morts de la Rue

Le collectif a organisé

27 cérémonies individuelles
& **21** rapatriements

Il a appris **81 décès** en 2024.

Housing First

59 suivis actifs dont 8 suivis ISSUE

6 entrées dans le projet
7 sorties de rue - entrées en logement
5 déménagements

78 personnes sont entrées en logement via notre projet housing first depuis sa création en 2016.

Le taux de maintien en logement du projet s'élève à **81%**

Centre d'expertise

9 recherches
(publiées ou en cours)

277 personnes formées
lors de 22 formations et 1 sensibilisation

23 parutions
presse

... ainsi que de nombreuses innovations sociales et actions de plaidoyer...

1. Édito

Dans un contexte social marqué par la précarisation croissante, Bruxelles reste un point d'ancrage pour les plus vulnérables. Face à cette réalité, notre mission est restée inchangée : accompagner, écouter et redonner une place à chacun dans une société qui oublie parfois les moins visibles.

L'année 2024 a également été une année décisive au niveau politique et les résultats des élections ont marqué un tournant pour le secteur du sans-abrisme. Avec de nouveaux responsables politiques à la barre, nous sommes confrontés à des enjeux majeurs pour le secteur social et plus particulièrement celui du sans-abrisme. Les décisions prises dans les prochains mois en matière de logement, de prévention sociale et de santé publique auront un impact profond sur notre capacité à agir efficacement. Nous aspirons à une collaboration renforcée avec les acteurs politiques pour faire entendre la voix des plus vulnérables et assurer que leurs besoins restent au cœur des politiques publiques.

Dans ce contexte incertain, nous nous sommes mobilisés sur bien des fronts. DIOGENES a vu son nombre de travailleurs augmenter et compte à présent une équipe d'une quarantaine de personnes engagées et motivées au quotidien dans la cause du sans-abrisme.

En 2024, nous nous sommes appuyés sur notre plaidoyer politique, les *Sept merveilles pour un mode inclusif, juste et solidaire*, pour lancer une série de sept podcasts, avec un épisode par merveille. Ce plaidoyer constitue pour nous une façon de faire le porte-voix des personnes sans-abri soutenues, de signaler leurs enjeux quotidiens et d'activer le changement. Chaque merveille résume une recommandation et des actions qui visent à lutter contre l'exclusion sociale, à œuvrer à la construction d'une société plus inclusive, plus juste et plus solidaire et à améliorer le travail d'aide et de soins.

Nous avons également renforcé notre mission d'information et de sensibilisation en 2024. En complément de notre chargée de formation permanente, deux formateurs externes sont venus renforcer l'équipe pour donner les formations sur le terrain. En 2024, nous avons donné 23 sessions de formation et de sensibilisation. Nous poursuivrons ce travail avec engouement en 2025.

2024 a également été l'occasion d'explorer des partenariats novateurs, de plaider pour des politiques sociales audacieuses et de repenser les liens humains. D'autres projets et actions ont également rythmé notre année, comme le lancement de notre newsletter interne, des rencontres avec les politiques pour faire entendre notre voix, un nouveau site internet pour le Collectif Morts de la Rue, l'implémentation de la médiation animale comme méthode de travail innovante,...

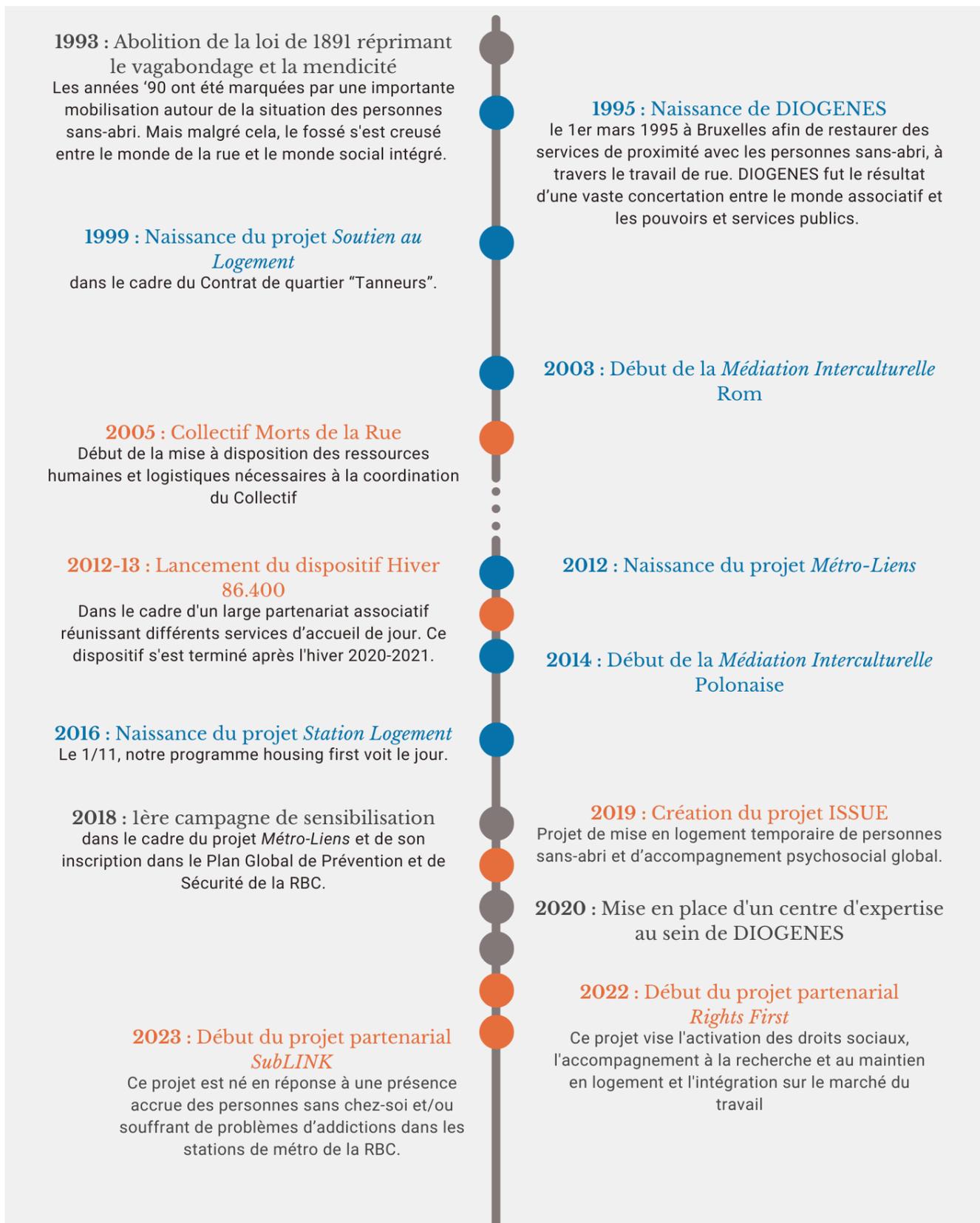
Mais ce sont, comme toujours, les interactions simples, empreintes de respect et d'empathie, qui ont constitué l'essence de notre travail. Ensemble, nous avons réfléchi, agi et construit des ponts vers une société où chacun peut trouver sa place.

2. Le projet

DIOGENES est un service spécialisé pour les personnes sans-abri de la Région de Bruxelles-Capitale. Nous proposons un accompagnement psychosocial global sur mesure afin de favoriser l'inclusion sociale des habitants de la rue, l'accès aux droits et la reconstruction de liens sociaux. À cette fin, nous agissons au travers de nos deux activités principales – le travail de rue et le *Housing First* – et d'autres projets variés et innovants, financés en initiative (*Métro-Liens*, *Soutien au Logement*, ISSUE, la coordination du Collectif Morts de la rue, *Rights First*, *SubLINK...*). L'ensemble de ces activités et de ces projets est décrit dans les pages de ce rapport.

Comme un fil rouge, l'accompagnement individuel est poursuivi autant que nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que les conditions de vie des personnes suivies s'améliorent, notamment via une sortie de la rue, et qu'un réseau suffisant assure une stabilité à long terme. Nous voulons construire des ponts entre la rue et le reste de la société. Nous soutenons la société dans sa compréhension de la vie en rue et proposons des adaptations de politiques publiques, de dispositifs institutionnels et de pratiques.

2.1. Historique



2.2. Finalités et objectifs

DIOGENES agit pour que chaque habitant de la rue puisse occuper la place qui lui convienne dans une société plus inclusive, plus juste et plus solidaire. Nous décomposons cette finalité en 4 intentions : (1) la lutte contre l'exclusion sociale, (2) la reconstruction de liens sociaux, (3) l'émancipation et la réhabilitation sociale des personnes sans-abri et (4) l'accès aux droits et l'amélioration de leur bien-être.

Pour cela, tous les jours, nous construisons des ponts entre la rue et le reste de la société :

- de la rue vers le reste de la société : nous nous rendons dans les lieux de vie des habitants de la rue pour les rencontrer et leur offrir une écoute inconditionnelle et un soutien tout au long de leur parcours, dans le respect de leur mode d'existence et de leurs valeurs. Nous leur proposons un accompagnement global et sur mesure visant à instaurer une dynamique de changement, afin de favoriser leur inclusion sociale, l'accès aux droits et la reconstruction de liens. Enfin, nous les orientons vers les services les plus adaptés à leurs besoins et à leurs demandes afin qu'ils puissent les utiliser au mieux.
- du reste de la société vers la rue : nous assurons une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue, au travers des réseaux sociaux, de campagnes, d'événements, de la presse, etc. Le but est d'une part de permettre aux citoyens interpellés ou en contact avec ces derniers, de mieux comprendre les (réalités des) personnes sans-abri et de développer leur pouvoir d'agir; et d'autre part de permettre aux institutions, associations et pouvoirs publics concernés d'améliorer et d'adapter leurs dispositifs, leurs pratiques et leurs politiques publiques.

2.3. Les activités principales

Pour réaliser sa mission, l'ASBL DIOGENES a développé différentes activités et projets :

2.3.1. Le travail de rue

Le travail de rue est un service mobile qui assure **l'accompagnement des personnes** vivant habituellement en rue, sur leurs terrains de vie. Les travailleurs de rue offrent une écoute inconditionnelle, un soutien et un accompagnement psychosocial sur mesure aux personnes sans-abri. Ils opèrent des relais vers les services et la société civile et contribuent au travail de réseau, d'aide et de soins autour de la personne. L'ensemble de ces actions s'exécute dans le respect des demandes, des besoins et du rythme de la personne. De cette façon, les travailleurs de rue favorisent l'inclusion sociale, l'accès aux droits et la reconstruction des liens sociaux des habitants de la rue accompagnés.

En outre, l'expertise de DIOGENES acquise grâce à près de 30 ans d'expérience en travail de rue permet d'informer et de sensibiliser la société à propos du sans-abrisme; DIOGENES **aide à comprendre la vie en rue** et encourage de la sorte l'adaptation de

politiques publiques, de dispositifs institutionnels et de pratiques professionnelles.

Les travailleurs du projet **Integrated Streetcorner Team** sont aussi des travailleurs de rue. Cette initiative vise à développer la complémentarité des différentes pratiques de travail de rue à Bruxelles, notamment grâce à une collaboration privilégiée avec le CAW Brussel. Le travail de rue se fait en équipes mixtes et des projets communs sont développés sur le terrain. De surcroît, le lien entre institutions se concrétise au travers des réunions d'équipes d'Albatros et de De Schutting où les réalités de vie en rue sont relayées. Les travailleurs mandatés par le CAW participent aux réunions d'équipe de DIOGENES. En retour, ceux-ci sont encadrés et formés. DIOGENES assure également l'organisation pratique de leur travail pendant les heures de collaboration. Chaque organisation reste l'employeur à part entière de ses travailleurs et veille à leur garantir la pleine exécution de tous les droits auxquels ils peuvent prétendre par le contrat de travail qui les lie.

a) Soutien au Logement

Le projet *Soutien au Logement* a pour objectif d'accompagner les habitants de la rue tout au long de leur recherche de logement, de leur permettre d'investir ce dernier et leur quartier. Il vise aussi à favoriser le maintien en logement, et à prévenir les retours en rue. Le *Soutien au Logement* s'articule autour de 4 axes, sur base des méthodologies du travail de rue :

1. Motivation au changement,
2. Accompagnement sur mesure à la recherche active de logement
3. Soutien personnalisé et stabilisation en logement grâce à la création de liens sociaux, la coordination de soins, la médiation, l'aménagement du logement, les relais vers les services de guidance à domicile et le housing first...
4. Travail structurel concernant l'accès au logement : développement de projets novateurs, actions de sensibilisation, adaptation des pratiques, fonction de signal...

Le projet partenarial **ISSUE**, dans lequel DIOGENES est impliqué auprès de L'Ilot, du Samusocial, de Pierre d'Angle et du Smes-B, cadre aussi dans le *Soutien au Logement*. Il vise la mise en logement temporaire de personnes sans-abri en vue de leur offrir du répit et du repos de qualité. L'offre de logement est assortie d'un accompagnement psychosocial global en vue d'améliorer le bien-être, de débloquer les situations administratives et de permettre de trouver une solution de relogement durable.

Par ailleurs, **MODULO**, un dispositif d'habitat léger et temporaire pour les personnes sans-abri, est également porté par DIOGENES dans le cadre de ce projet, en partenariat avec l'AIS Théodore Verhaeghen et le collectif MOKIT.

En outre, le projet partenarial d'accès direct de la rue au **logement solidaire** s'inscrit dans le *Soutien au Logement*. Ces maisons, gérées en collaboration avec Fami-Home, Logement pour Tous, l'AIS Quartier, Pierre d'Angle et le Centre Ariane, permettent à plusieurs habitants de la rue de cohabiter. Le projet a pour but de 1) permettre l'accès direct de la rue à un logement salubre à loyer modéré, 2) lutter contre la solitude ressentie en logement et 3) développer un accompagnement social individuel et/ou collectif de bas seuil. En somme, il

offre une solution alternative d'insertion par le logement. La vie communautaire constitue l'un des atouts majeurs pour les habitants de la rue qui intègrent un habitat solidaire.

b) Médiation Interculturelle

La démarche interculturelle a pour but de faire communiquer deux cultures tandis que la médiation vise à créer l'ouverture nécessaire afin de rendre cette communication possible. Dès lors, le travail des médiateurs interculturels consiste avant tout à créer des ponts entre un public précis – les communautés Roms et polonaises pour DIOGENES – et le reste de la société, en accompagnant les personnes et en s'immergeant dans leur lieu de vie. Ils les informent, co-construisent un chemin d'accompagnement et participent au renfort de la confiance et de l'estime de soi. De plus, ils aident à activer des droits et avancent vers l'autonomie des personnes.

Au-delà d'un accompagnement personnalisé et proche de la personne, les médiateurs interculturels exécutent une fonction de signal envers la société, le politique et les institutions : ils (in)forment, interpellent et sensibilisent. Ils font prendre conscience que nos actions découlent de nos valeurs identitaires et culturelles, souvent de façon inconsciente, et que, donc, ces dernières peuvent faire obstacle. Ils aident à ouvrir les esprits, à progressivement changer certaines mentalités et ainsi à avoir un effet positif sur l'inclusion des personnes dans notre société.

DIOGENES développe depuis de nombreuses années la médiation interculturelle pour les personnes Rom et les personnes d'origine polonaise.

c) Métro-Liens

Le projet *Métro-Liens* vise à créer des liens sociaux durables entre les habitants de la rue, le personnel de la STIB ou autres professionnels des espaces semi-publics, et les citoyens. Il a pour objectif non seulement de diffuser une information de qualité sur la vie en rue, mais aussi de favoriser l'adaptation des pratiques, des dispositifs institutionnels et des politiques publiques. Il s'articule autour de 5 axes :

- **Travail de rue** avec les personnes sans-abri dans les espaces semi-publics. Il s'agit d'un travail en réseau, avec l'ensemble des parties prenantes.
- **Information, soutien et médiation** pour le personnel, les voyageurs et les commerçants qui sont quotidiennement en contact, de près ou de loin, avec les habitants de la rue.
- **Sensibilisation** des citoyens et du grand public.
- **Plaidoyer, concertation et formation** : fonction de signal et mise en place de programmes de formations ciblées.
- **Recherche et analyse** : groupe cible, méthode, etc.

L'expertise acquise avec le projet *Métro-liens* nous permet d'être une source d'inspiration et de connaissances pour les organisations partenaires et leurs travailleurs. Depuis 2022, dans le cadre de ce projet, nous prêtons main forte à la maison de quartier Chambéry d'Etterbeek. Par ailleurs, nous nous investissons activement dans la mise en place et le développement des activités du projet pilote SubLINK.

Projet de quartier solidaire avec la maison de quartier Chambéry

Nous participons à la construction d'un "quartier solidaire" à la Chasse, dans la commune d'Etterbeek. L'objectif des quartiers solidaires s'articule en cinq axes de travail : cohésion sociale et mixité sociale optimales, bien-être général et santé, identification des problèmes de logement, promotion du réseau de soins formel et aide aux familles.

Concrètement, DIOGENES contribue au Quartier Solidaire par :

- l'organisation de travail en binôme avec les travailleurs de quartier ;
- la mise en place de l'accompagnement individuel des habitants de la rue signalés par les travailleurs de quartier solidaire ;
- l'aide à la création d'un réseau de "Commerçants du Cœur" pour créer une plateforme via laquelle les gens peuvent recevoir des soins au sens large, formel et informel ;
- l'inclusion des habitants de la rue dans la maison de quartier via un groupe de travail, Habitants de la Rue @Chambéry ;
- la facilitation des formations et interventions pour le personnel de la maison de quartier. Sur demande, organisation d'activités de sensibilisation dans la maison de quartier ;
- la production d'un plan d'Etterbeek reprenant les endroits où trouver de l'aide formelle et informelle ;
- l'accompagnement dans la réflexion autour de la théorie du changement que le quartier solidaire cherche à atteindre, et ce, à l'aide de notre système d'enregistrement in-house, du point de vue des habitants de la rue ;
- la participation au comité de pilotage Quartiers Solidaires (Zorgzame Buurten).

SubLINK

Le dispositif SubLINK est né en réponse à une présence accrue des habitants de la rue, souffrant ou non de problèmes d'addictions, dans les stations de métro. Le dispositif est créé et mis en place en partenariat avec le Projet Lama, le Samusocial et Transit. Des nuitées d'hôtel en tant que solution de logement temporaire peuvent être proposées aux personnes suivies dans le cadre de ce dispositif, tout en les accompagnant dans leurs démarches d'accès aux droits (séjour, emploi, revenu, etc.). En parallèle, SubLINK souhaite négocier des compromis de coexistence entre les différents acteurs présents dans les stations et participer à la sensibilisation autour de la situation de l'habitant de la rue.

Enfin, le projet a pour ambition d'insuffler des solutions structurelles en réponse aux besoins des personnes sans-abri pour permettre leur inclusion sociale par le biais d'une Plateforme de Services qui vise à rapprocher les partenaires du secteur, à rechercher des solutions étayées en surface et à créer des actions innovantes qui améliorent la situation dans le métro.

Le dispositif SubLINK est accompagné par Bruss'Help et est mis en œuvre en étroite collaboration avec la STIB. À ce jour, il a été déployé sur douze stations, choisies en priorité après concertation avec cette dernière.

d) Le Collectif les Morts de la Rue

DIOGENES assure la coordination du « Collectif les Morts de la Rue ». Il s'agit d'un réseau bruxellois qui agit pour un adieu digne pour des habitants de la rue décédés en Région de Bruxelles-Capitale.

e) Rights First

DIOGENES est partenaire de Rights First auprès de Hobo, L'Ilot, le Samusocial et le CPAS de 1000 Bruxelles. Ce projet social innovant permet, grâce à son approche holistique, de reconsidérer les processus actuels d'accompagnement des habitants de la rue dans le but de favoriser leur accès aux droits. Le projet a débuté en janvier 2023 et s'est clôturé en juin 2024. Il s'articule autour de trois axes : l'activation des droits sociaux, l'accompagnement à la recherche et au maintien en logement et l'intégration sur le marché du travail. DIOGENES est particulièrement actif sur le premier axe.

f) Médiation animale

En juillet 2024, Diogenes a introduit la médiation animale au sein de ses activités pour répondre aux besoins non-couverts ou peu couverts du terrain. Ce projet s'inscrit comme un projet d'innovation sociale au sein de Diogenes. Nous définissons la médiation animale comme l'utilisation d'animaux dans le cadre d'activités offrant des possibilités de motivation, d'éducation et de loisirs afin d'améliorer la qualité de vie de la personne. La personne qui effectue l'activité ou le responsable de l'animal (gardien) doit avoir suivi une formation et satisfaire à des exigences minimales de qualité.

Avant d'implémenter la médiation animale dans notre pratique, nous avons opéré une réflexion collective ainsi qu'une conceptualisation des enjeux du terrain. Nous avons également eu la phase de formation d'un de nos travailleurs de rue et de son chien avant de pouvoir lancer le projet en phase de test. À partir de juillet jusque fin décembre, 32 activités ont été réalisées et 15 personnes différentes ont été rencontrées dans le cadre d'une activité de médiation animale.

La médiation animale représente une approche prometteuse dans le travail social auprès des personnes sans abri, offrant des bénéfices psychologiques et sociaux significatifs. Cependant, il est crucial de poursuivre les recherches pour mieux comprendre ses mécanismes et optimiser son application dans ce contexte. Nous souhaitons continuer à développer ce projet à travers la formation des travailleurs de terrain et à travers le partage et la collaboration avec d'autres associations pratiquant la médiation animale. Nous souhaitons ainsi marquer notre expertise en innovation sociale dans le secteur du sans-abrisme.

2.3.2. *Housing First*

Le projet *Housing First* vise à offrir un accès au logement, directement depuis la rue, aux personnes qui ne trouvent pas de solution dans le circuit institutionnel classique. Ce logement est assorti d'un accompagnement psychosocial global intensif et personnalisé afin d'aider à se stabiliser en logement (et en prévenir la perte) et à se ré-affilier socialement. Le projet *Housing First* développe une approche de réduction des risques et privilégie le rétablissement de la personne et le travail sur les forces.

2.3.3. Centre d'expertise

Le centre d'expertise créé au sein de DIOGENES en 2020 vise à :

- 1) Diffuser une information de qualité sur la vie en rue, sensibiliser le grand public et créer un plaidoyer pour le respect des droits des habitants de la rue
- 2) Favoriser l'adaptation des pratiques et des cultures de travail, des dispositifs institutionnels et des politiques publiques
- 3) Promouvoir des solutions innovantes adaptées aux besoins et aux demandes des habitants de la rue

Pour ce faire, sur base de l'expertise des travailleurs de terrain, il impulse dans le secteur et porte en interne des recherches, des formations et des projets innovants. Il se dote également d'une fonction de signal vers la société civile et le politique. C'est pourquoi, le centre d'expertise a un rôle de communicant, et se charge de diffuser de nombreuses informations lors d'événements, en ligne, ou via des outils adaptés de communication hors ligne.

3. Évaluation des activités

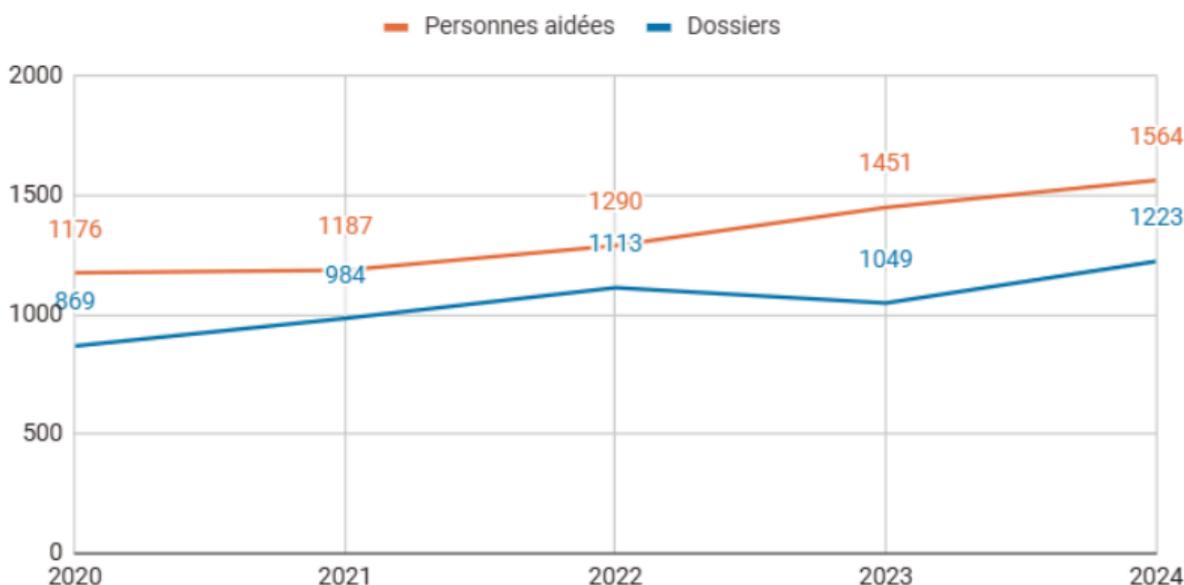
Les travailleurs de rue de DIOGENES notent quotidiennement leurs interventions dans leur [Carnet de Route](#). Pour compléter les informations issues de cet outil d'enregistrement, nous réalisons chaque année, au 31 décembre, une "photo" qui nous permet de produire des statistiques à propos des personnes accompagnées. Les statistiques de ce chapitre qui concernent le public sont anonymisées et produites sur base des informations connues des 1182 personnes pour lesquelles nous avons pu réaliser une photo¹.

3.1. Travail de rue

3.1.1. Nombre de personnes aidées

Les travailleurs de rue de DIOGENES ont aidé **1.564 personnes en 2024 (+7,8%)**, ce qui équivaut à une **moyenne de 111 personnes aidées par ETP** de terrain. Le nombre de personnes aidées est en constante augmentation. Nous comptons **1223 dossiers actifs en 2024**. Cela représente une moyenne de **86,7 dossiers par ETP de terrain**².

Evolution du nombre de personnes aidées et du nombre de dossiers actifs depuis 2020



Ces chiffres sont considérables, d'autant plus compte tenu de l'organisation d'une partie de notre travail par équipe de deux. **46,8% des activités avec ou pour les personnes se déroulent en binôme**. Sans surprise, les binômes les plus fréquents (4164) sont

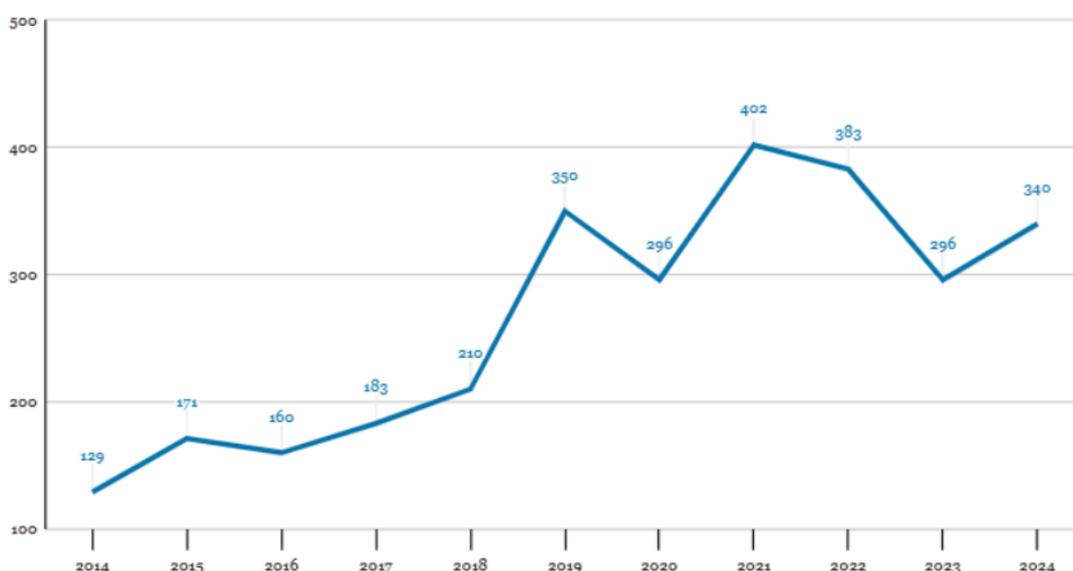
¹ Cela signifie que nous n'avons pas pu faire de photo pour 41 personnes qui disposent d'un dossier chez DIOGENES. Cela est principalement dû à l'indisponibilité du/des travailleur(s) qui a/ont accompagné ces personnes.

² Pour le calcul du nombre de dossiers moyen par ETP de terrain, nous comptons les ETP affectés à nos missions principales et à nos différents projets, excepté le projet *Housing First* qui développe une action spécifique et plus intensive autour d'un plus petit nombre de personnes.

composés de deux travailleurs de DIOGENES. Cela permet un meilleur suivi lors de contacts au sein de groupes pour lesquels un individu seul ne peut assurer suffisamment de présence. Le travail à deux permet également l'échange essentiel après les interventions, dans le but de rester vigilant dans le travail que nous menons et dans les méthodologies utilisées. Néanmoins, à chaque fois que la situation le nécessite, nous veillons à impliquer nos partenaires du réseau lors de nos interventions en rue. Cela permet de personnaliser au mieux l'aide apportée et contribue à l'abaissement des seuils d'accès aux institutions. Au total, en 2024, **nous avons fait équipe avec 40 services externes différents.**

Nous constatons aussi une augmentation du **nombre de nouveaux dossiers par rapport à 2023 (+14,86%)**. Ces chiffres sont à mettre en regard avec l'évolution de la taille de l'équipe. En 2024, nous avons ouvert 340 nouveaux dossiers. Notons que, pour les personnes Roms (21,7% de notre public en 2024), nous n'ouvrons qu'un dossier par famille.

Évolution du nombre de nouveaux dossiers en 10 ans



3.1.2. Description du public

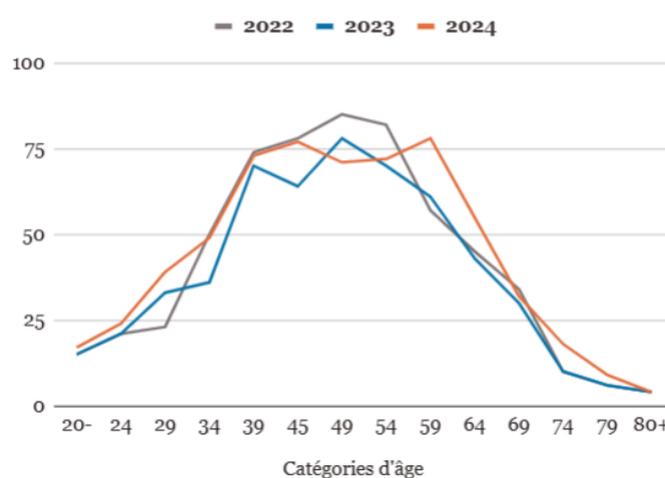
a) Démographie

En 2024, la majorité des personnes accompagnées avait **entre 35 et 59 ans (31%)**.

30% des personnes accompagnées sont des femmes, une proportion qui a triplé en presque 30 ans (11% en 1995)!

Sur les **62 nationalités** différentes rencontrées en 2024, trois

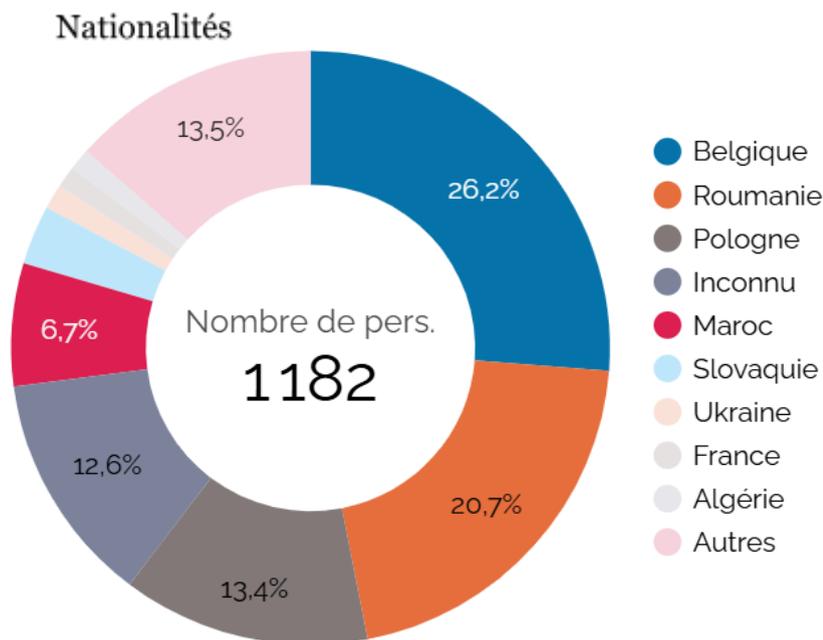
Âge des personnes rencontrées ces 3 dernières années



groupes se distinguent nettement des autres par une plus large représentation : les Belges, les Roumains et les Polonais. Ce « trio de tête » reste inchangé depuis plus d'une décennie.

Bruxelles semble suivre la tendance générale à la "cosmopolitisation" du sans-abrisme observée dans les autres grandes capitales européennes. Elle concerne avant tout les migrants intra-européens qui, fuyant la misère ou la discrimination dans leur pays d'origine, profitent de la libre circulation pour venir « tenter leur chance » en Belgique.

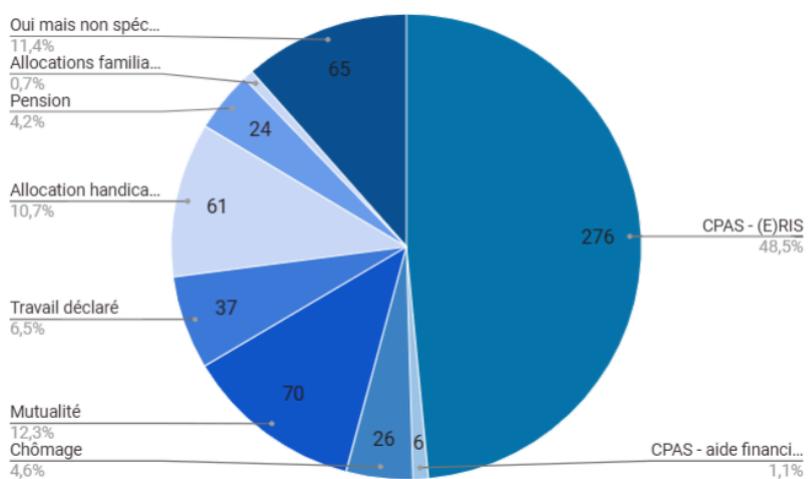
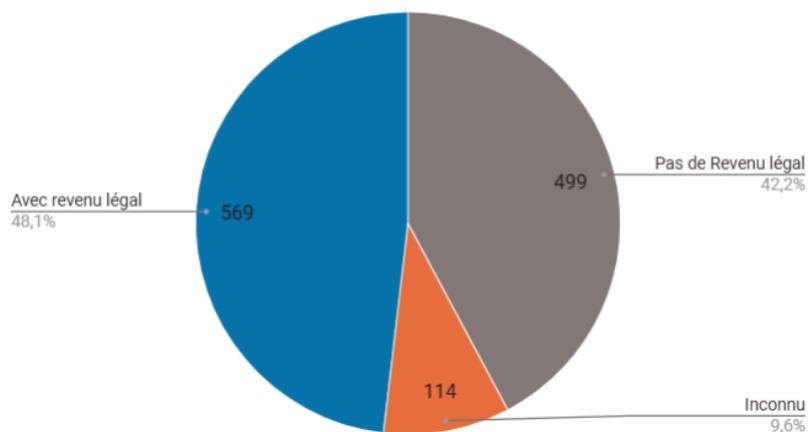
Les personnes d'origine Rom sont également fortement – et de plus en plus – représentées. Elles constituent 20,7% du public accompagné en 2024. Une attention particulière leur est portée à travers le projet de médiation interculturelle.



Nous savons qu'un peu plus de la moitié de notre public dispose d'un revenu légal (48%) – voir graphique à la page suivante). Il s'agit généralement de revenus de remplacement : RIS (22,5%), mutualité (5,9%), Allocation handicap (5,2%), chômage (2,2%), pension (2%) ou ERIS (0,8%). 3,1% ont un travail déclaré. **Plus d'un tiers des habitants de la rue avec lesquels nous sommes en contact ne dispose d'aucun revenu officiel (42,2%).**

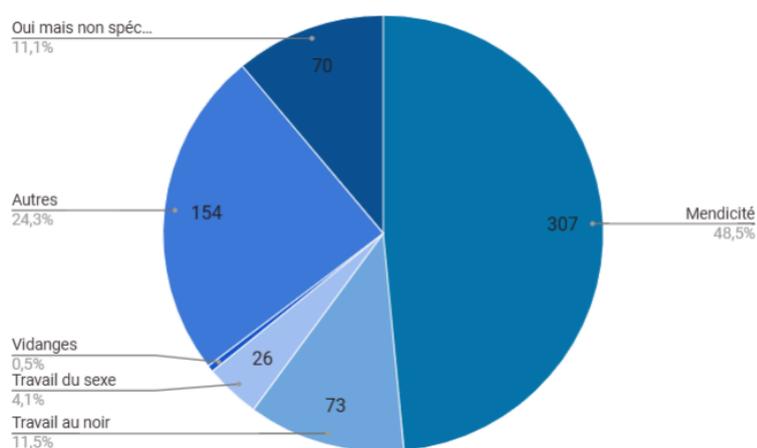
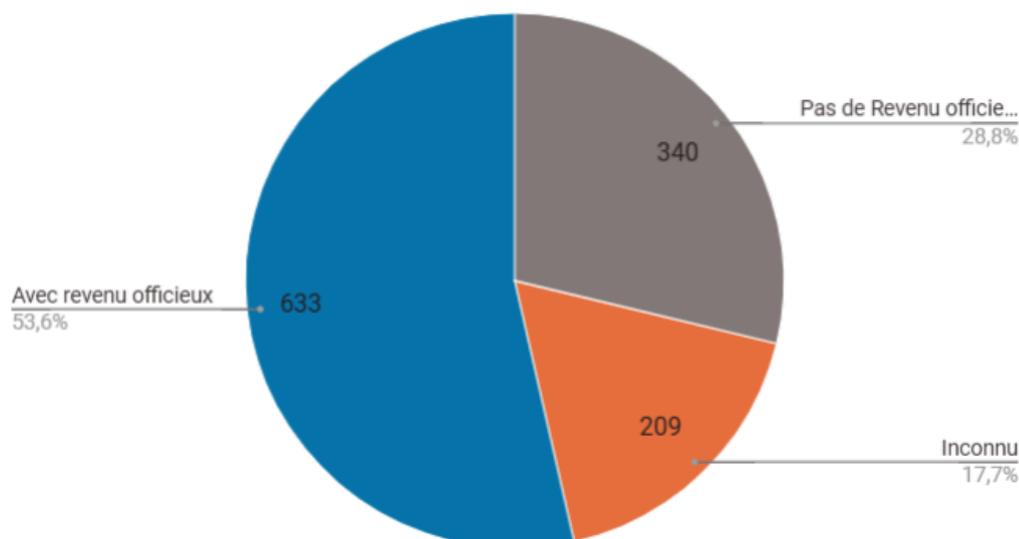
L'augmentation de la proportion de travailleurs pauvres dans la population sans-abri s'observe à Bruxelles comme ailleurs. Elle semble refléter la difficulté à vivre décemment avec de faibles revenus, d'une part et la débrouille (travail non déclaré) des personnes ne disposant pas de revenu officiel, d'autre part.

Revenus légaux par type

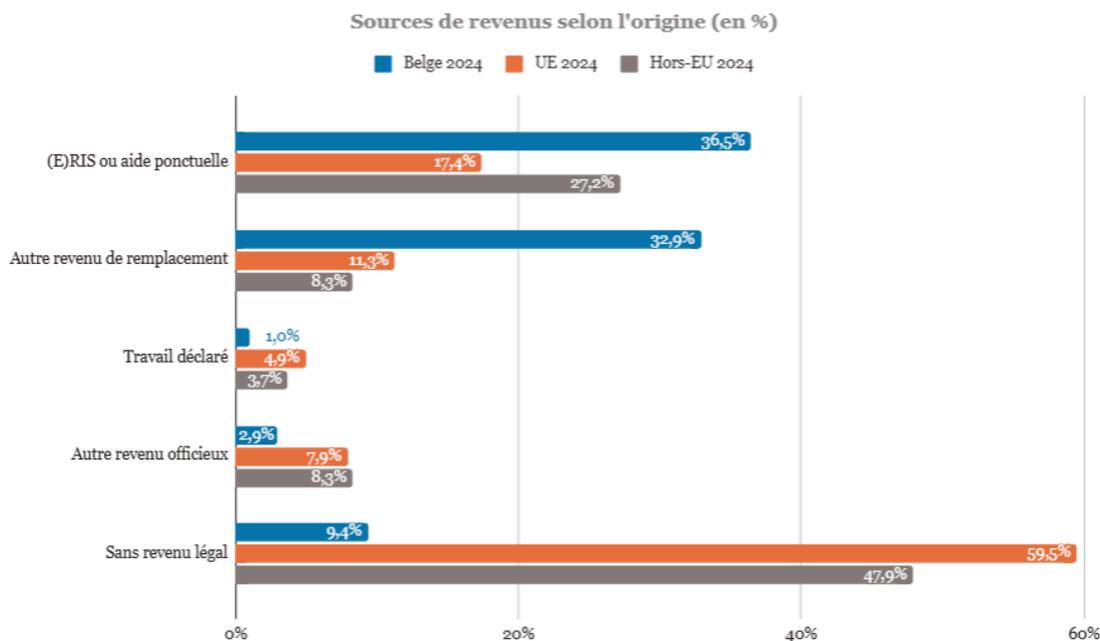


Au total, **412 personnes pratiquaient la mendicité en 2024**, que ce soit comme source de revenu principale ou comme source de revenu secondaire. Sur le graphique ci-dessous, la répartition selon le revenu officiel principal des personnes accompagnées en 2024.

Revenus officiels par type



Les réalités sont très différentes en matière de revenus selon que l'on soit Belge (26,2% des personnes accompagnées en 2024), migrant intra-européen (42,8%) ou originaire d'un pays tiers à l'Union Européenne (18,4%) (voir graphique à la page suivante). **9,4% des Belges sont sans revenu légal contre 59,5% des migrants intra-européens et 47,9% des personnes issues d'un pays tiers à l'UE.** À l'inverse, 32,9% des Belges touchent un revenu de remplacement contre à peine 11,4% des migrants intra-européens et 16,8% des personnes issues d'un pays en dehors de l'UE.



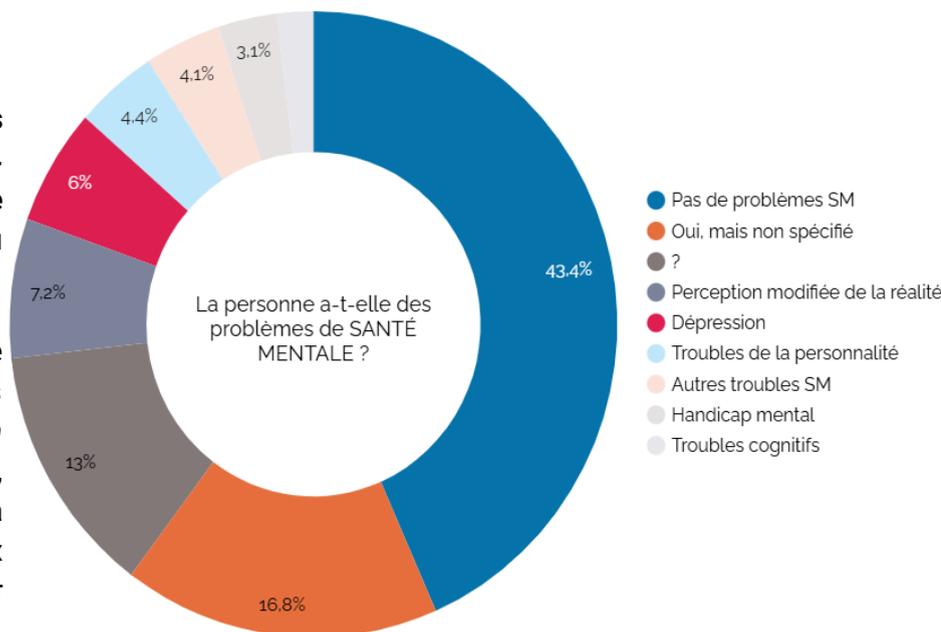
Ces chiffres montrent très clairement les désastres de la déresponsabilisation des États membres et de l'UE dans le soutien et la prise en charge des citoyens européens lorsqu'ils se trouvent en situation de grande précarité et de sans-abrisme dans un pays autre que le leur.

b) Santé mentale et assuétudes

43,5% des personnes accompagnées en 2024 présentent des problèmes de santé mentale observés ou diagnostiqués.

Lorsque cela s'avère nécessaire et que les conditions prévues par la Loi de « mise en observation » sont rencontrées, nous n'hésitons pas à utiliser la contrainte pour venir en aide aux personnes présentant un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

En 2024, **38 personnes de notre public (3,2 %)** ont été mises en observation.

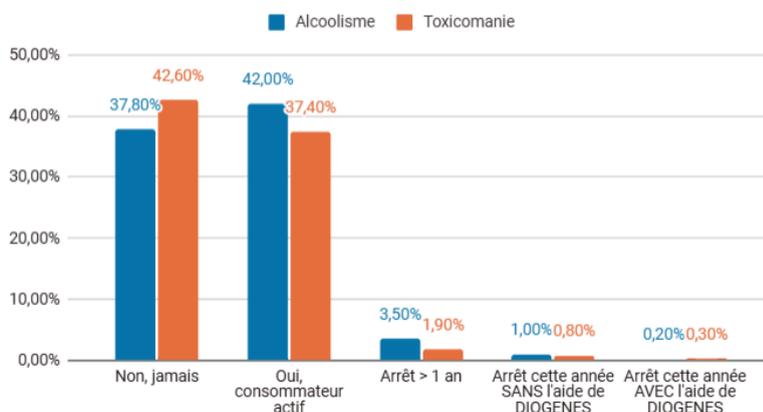


Nous constatons que les habitants de la rue d'origine belge présentent plus souvent des problèmes de santé mentale (71,6%), que les migrants intra-européens (22,9%) et les personnes issues de pays tiers à l'Union Européenne (53,8%). Parmi les personnes dont nous savons qu'elles présentent des troubles cognitifs, nombreuses sont celles qui souffrent d'un syndrome de Korsakoff lié à une surconsommation d'alcool.

42% des habitants de la rue avec lesquels nous travaillons consomment plus de 10 unités d'alcool par jour. Le groupe des migrants intra-européens présente moins de dépendance à l'alcool (29,1%) que les Belges (59,4%) et les migrants non-européens (47,5%). Le pourcentage d'alcoolisme monte, cependant, à **65,8% pour les personnes sans-abri polonaises.** Ceci traduit entre autres une tendance à l'automédication via ce produit afin de compenser un accès plus difficile aux soins de santé.

Un peu plus d'un tiers des habitants de la rue que nous accompagnons présente une **dépendance à une autre substance que l'alcool (37,4%)**. Comme pour l'alcoolisme, les différences sont assez marquées selon l'origine des personnes concernées : 56,1% des Belges, 14,6% des migrants intra-européens et 47% des personnes sans-abri originaires de pays extérieurs à l'Union Européenne sont toxicomanes.

Assuétudes : alcoolisme et toxicomanie (en %)

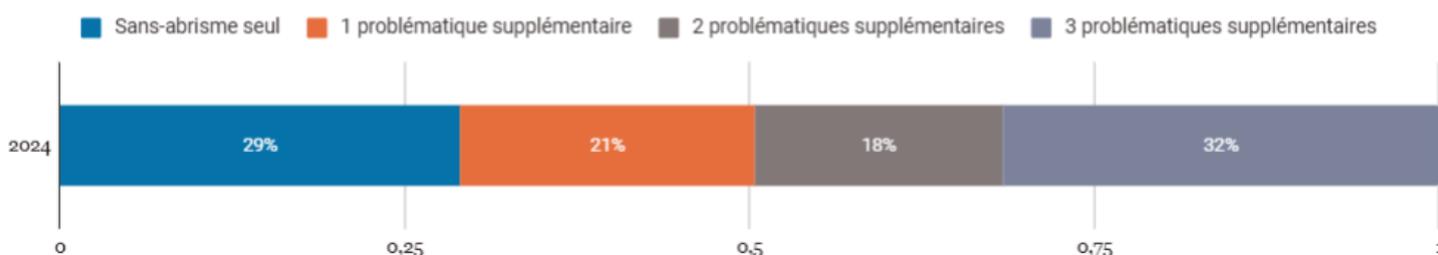


Que ce soit pour les problématiques de santé mentale ou d'assuétudes, nous observons que le groupe des migrants intra-européens est, à chaque fois, moins concerné que les autres.

Nous encourageons les initiatives de création de salles de consommation à moindre risque, telles que la "GATE" à Bruxelles. Selon nous, il s'agit d'une mesure essentielle de santé publique. Ce type de salles permet non seulement de répondre aux nuisances que provoque la consommation dans les lieux publics, mais également de préserver la dignité des usagers et de faciliter leur accès aux soins. Ce sont par ailleurs des endroits-clé dans lesquels les personnes reviennent souvent et où il est donc plus simple de les joindre ou de stocker des documents. Selon nous, il faudrait multiplier les emplacements et étendre les horaires d'ouverture, afin d'inciter le plus grand nombre à y accéder.

Un certain nombre d'habitants de la rue cumule les problématiques. Le graphique suivant présente les chiffres portant sur les 262 personnes sans-abri ETHOS I et II pour lesquelles nous détenons des informations à propos de leurs problématiques de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie.

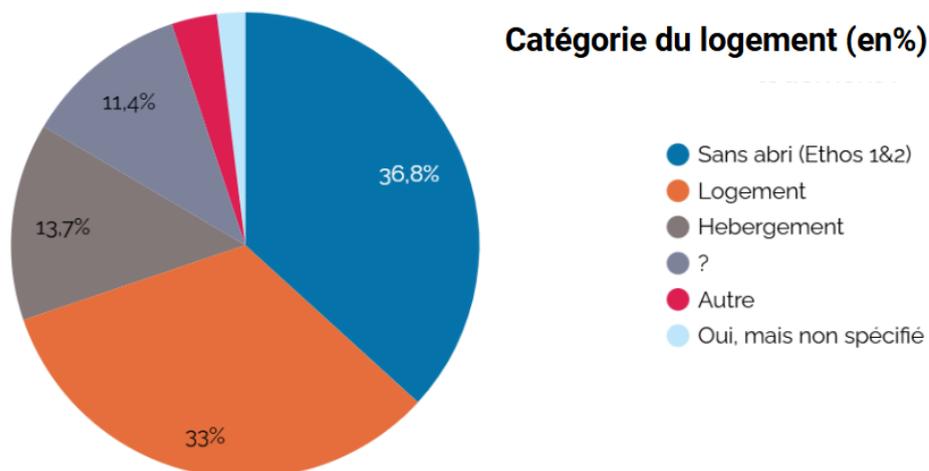
Cumul du sans-abrisme de rue avec une ou plusieurs problématiques (santé mentale, alcoolisme, toxicomanie)



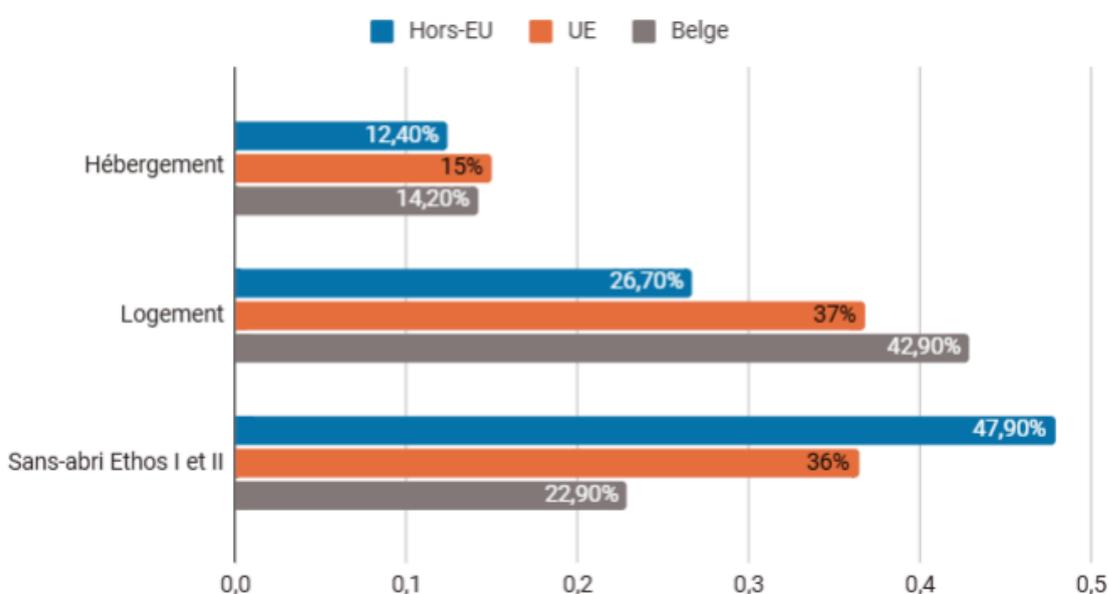
c) Logement

33% du public dispose d'un logement, tandis que **36,8% des personnes que nous avons accompagnées en 2024 sont en situation de sans-abrisme de rue** (Ethos 1 et 2). Ces proportions sont relativement stables au cours des dernières années.

Sans surprise, comme en témoigne le graphique ci-dessous, l'accès au logement est très différent selon que l'on soit belge ou en situation de migration. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec la situation économique de ces catégories de personnes; en effet, 80% des Belges disposent d'un revenu officiel (ce qui permet à certains d'entre eux de payer un loyer) contre 36,5% des migrants intra-européens.



Catégorie logement selon l'origine (en%)



d) Durée de vie en rue

27,8% des dossiers actifs en 2024 ont été ouverts au cours de l'année, ce qui signifie que **72,2% des personnes accompagnées en 2024 l'étaient depuis plus d'un an**.

Cependant, contrairement à l'idée reçue selon laquelle les personnes sans-abri stagnent en rue pendant des décennies sans trouver de solution à leur situation, nous constatons que plus de 71,5% des dossiers ont été ouverts au cours de 5 dernières années

et que « seuls » **8,5% des habitants de la rue aidés en 2024 sont connus de notre service depuis 10 ans ou plus.**

3.1.3. Activités et Interventions

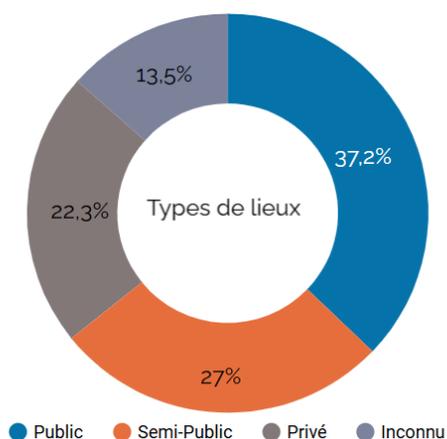
En 2024, nous comptabilisons un total de **13.585 interventions avec ou pour la personne et 868 interventions sans la personne** (représentation, sensibilisation, groupes de réflexion...). Cela correspond à une moyenne d'approximativement **1.037 interventions/ETP de terrain**, ce qui fait de l'asbl DIOGENES le service de travail de rue au volume d'activités en rue le plus important que nous connaissions à Bruxelles.

a) Lieux fréquentés

Notre travail s'effectue dans une grande diversité d'endroits (**778 lieux** de rencontre différents), toujours dans les lieux de vie des habitants de la rue, sur le territoire de la RBC. Il nous arrive d'aller au-delà de ces frontières lorsque nous intervenons dans les prisons, hôpitaux et autres services d'aide situés en dehors de Bruxelles.

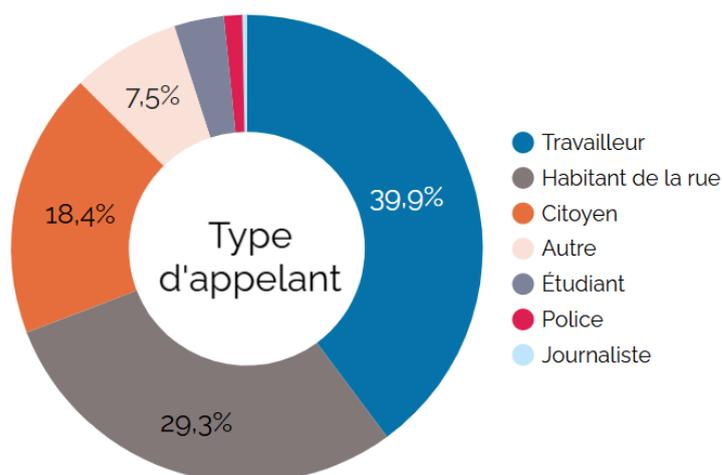
À côté des endroits que nous investissons quotidiennement, il en est d'autres, plus décentrés, où nous nous rendons plus ponctuellement lors de parcours libres ou lorsqu'une situation problématique nous est signalée par un tiers. Nous rencontrons notre public tant

dans des espaces privés que dans des espaces publics ou semi-publics. Au moins **86,5% de ces rencontres se font sur les terrains de vie de la personne**. Nous travaillons dans des lieux aussi variés que les squats, les églises, les halls d'immeubles, les salles d'attente des services, etc. 18,5% des contacts se déroulent sur les réseaux de transports en commun bruxellois et 37,2% dans l'espace public. **En 2024, les premières rencontres se sont faites à 75,7% en rue, dans une gare ferroviaire ou dans une station de métro.**



b) Signalements

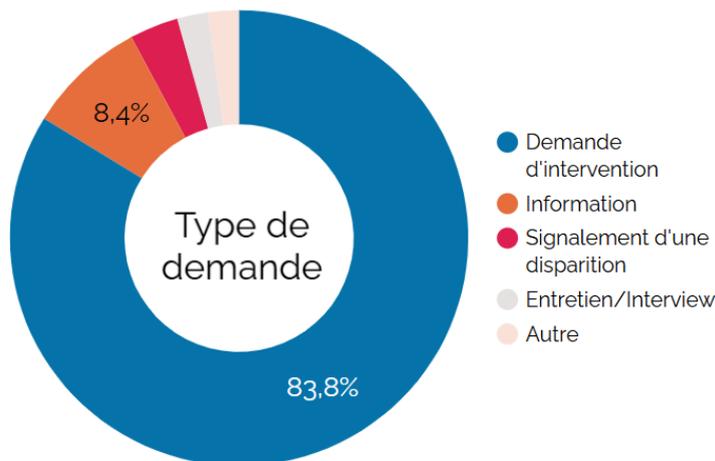
En règle générale, les travailleurs de rue de DIOGENES vont proactivement à la rencontre des personnes sur leurs terrains de vie. Pourtant, il arrive qu'ils interviennent en réaction à un signalement. C'était le cas pour **269 interventions en 2024.**



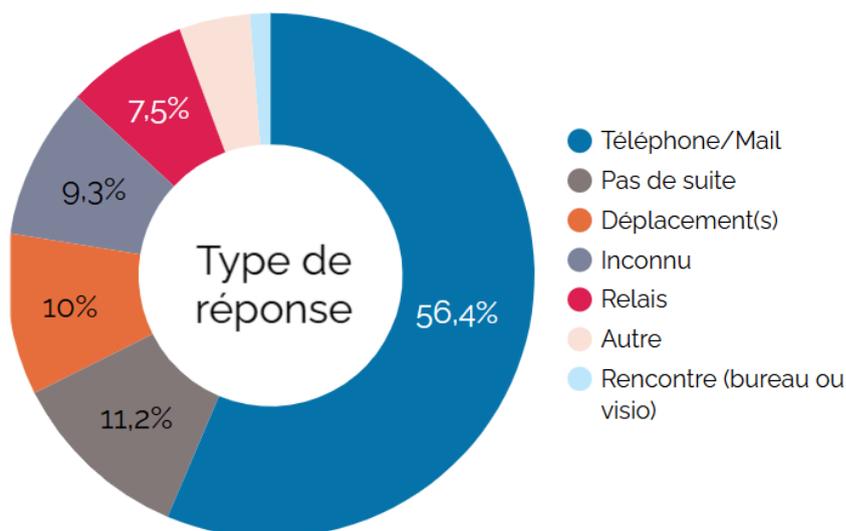
Les signalements proviennent d'une grande variété d'acteurs de notre société et sont le plus souvent des demandes d'intervention et d'information, mais nous sommes également contactés pour apporter notre

rue et le reste de la société

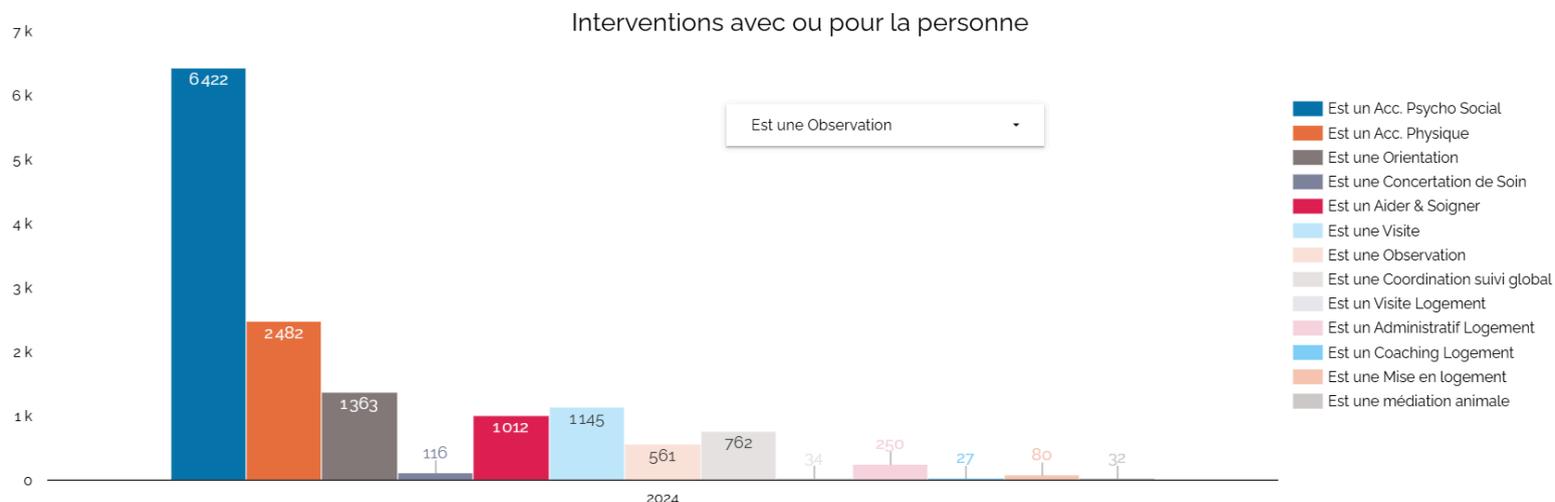
expertise dans la mise en place de nouveaux projets ou dans des mémoires et TFE d'étudiants, ou encore pour nous accompagner en rue (catégorie "autres").



Répondre à l'ensemble de ces signalements demande un temps de travail non négligeable. Dans certains cas, la demande est complexe et un travailleur doit se déplacer sur les lieux indiqués. Dans d'autres cas, un travail de relais est opéré vers un autre service. En 2024, les déplacements se sont essentiellement effectués pour les signalements provenant de citoyens (23,3%), d'habitants de la rue (29,3%) et de travailleurs (40%).



c) Types d'interventions

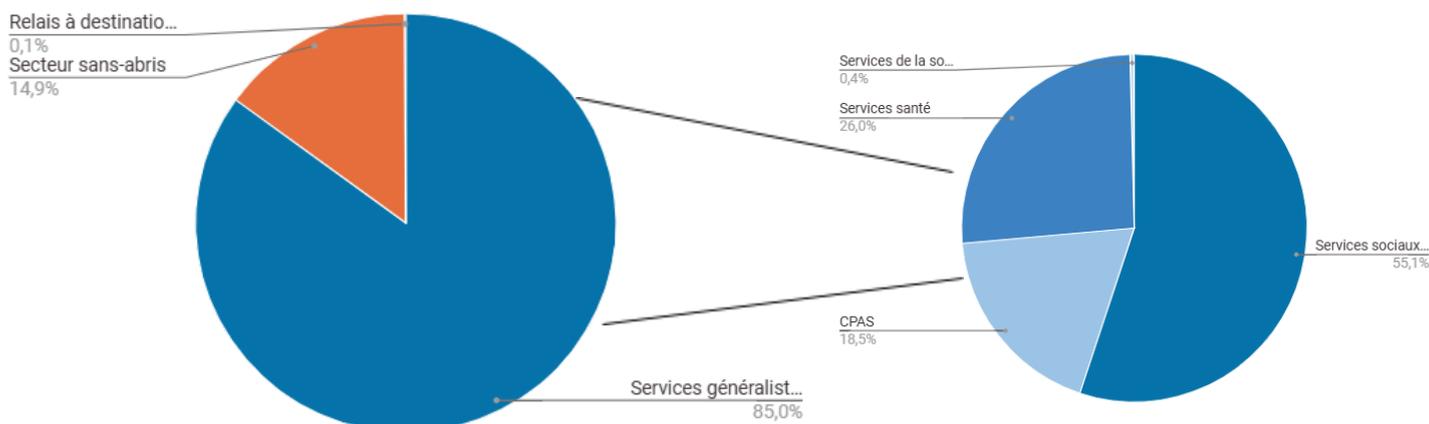


43,9% de nos interventions relèvent de la catégorie dite d'accompagnement psychosocial. Il s'agit d'une gamme d'actions très large : créer un contact, écouter et soutenir, analyser les besoins et diagnostiquer, travailler les demandes, élaborer des plans de soins et d'accompagnement, (re)motiver, suivre l'évolution, évaluer la situation, etc.

Près d'un quart de nos interventions consistent à opérer des relais vers les services généralistes ou spécifiques (26,3%). Ces accompagnements physiques et orientations consistent en des tâches très variées : informer la personne, contacter le service, accompagner physiquement, patienter avec la personne en salle d'attente, écouter et soutenir, faire un travail d'explication et de médiation, être « traducteur » de la personne et l'aider à s'exprimer, débriefer, assurer le suivi des démarches, etc. En effet, **l'accès aux droits, à l'aide et aux soins requiert des dispositifs mobiles d'accompagnement.**

Un gros plan sur la destination des relais permet de se rendre compte du caractère global de nos accompagnements ainsi que de la richesse et de la grande étendue du réseau avec lequel nous coopérons en toute indépendance institutionnelle. En effet, au total, **nous avons effectué des relais vers plus de 429 services différents.** Ce réseau s'étend largement au-delà du secteur de l'aide aux personnes sans-abri.

Nombre de relais par type (en %)

**85% des relais se font à destination de services généralistes et de la société civile.**

Parmi ceux-ci, 55,1% se font à destination de services sociaux généralistes, autres que les CPAS (18,5%) et services de santé (26%) : communes, mutuelles, avocats, administrateurs de biens, logements, consulats... Dans une optique d'inclusion sociale et d'ouverture de droits, nous avons tendance à privilégier ce type de réponses aux solutions plus spécifiques offertes au sein du secteur sans-abri (14,9%).

3.1.4. Integrated Streetcorner Team

Le temps de travail presté en rue par les deux travailleurs de rue du CAW en 2024 était d'1 ETP. Ils ont comptabilisé un total de 368 interventions, dont 362 avec ou pour la personne. Les travailleurs du CAW ont comptabilisé un total de **135 accompagnements psychosociaux**, soit plus du tiers de leurs interventions avec la personne (36,6%). Les autres interventions consistent majoritairement en des relais (36,4%) et des visites à domicile (12,5%).

Au total, **49 relais ont été opérés par l'équipe de DIOGENES à destination des services du CAW Brussel en 2024** (-23). À De Schutting, il faut parfois attendre longtemps avant d'avoir une place. Le nombre de relais vers Hobo (27) a diminué par rapport à l'année précédente (-35%), ce qui s'explique par l'arrêt du projet Rights First, qui établissait un lien étroit entre les deux services.

Comme en témoignent différents chapitres de ce rapport, les liens entre nos organisations et les projets qu'elles portent (*Soutien au Logement, Housing First, Zorgwonen, accompagnement à domicile...*) ont été nombreux et fructueux. Les deux travailleurs de l'équipe *Integrated Streetcorner Team* construisent donc réellement des ponts entre la rue et les services du CAW. Ce projet permet aussi à DIOGENES de se connecter au secteur d'aide aux personnes sans-abri néerlandophone et Flamand et de voir d'autres façons d'organiser l'accompagnement des habitants de la rue.

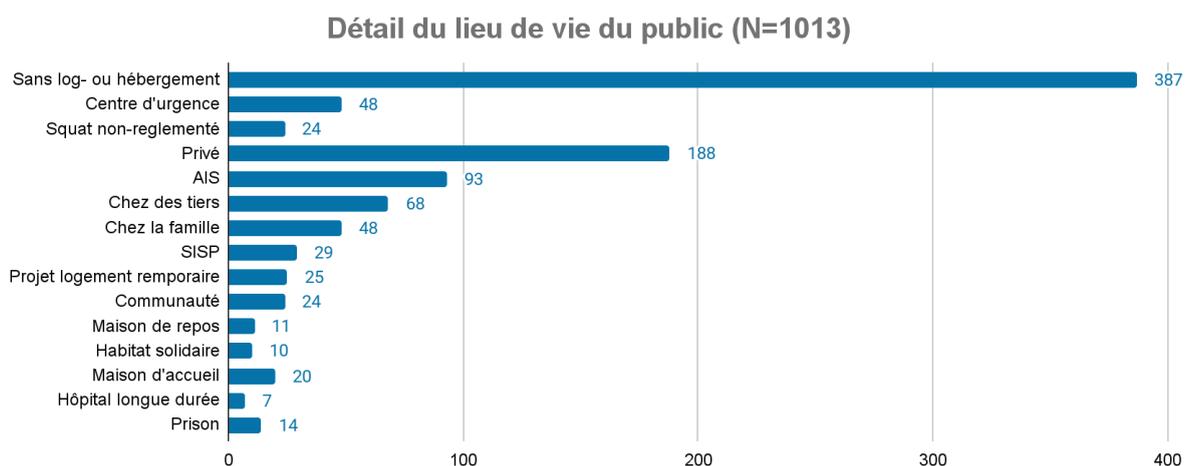
3.2. Soutien au Logement

3.2.1. Généralités

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, pouvant être obtenu sur simple demande.

Au 31 décembre, **38,4% des personnes accompagnées par DIOGENES disposaient d'un logement et 15,9% d'autres personnes étaient en hébergement.**

Comme les années précédentes, nous relevons la très grande **diversité des types de logements et d'hébergements** intégrés par notre public. Cette diversité reflète la créativité des habitants de la rue dans la recherche des solutions de logement, mais également l'étendue du réseau des travailleurs de DIOGENES. **Comparé à l'année dernière, notons que le nombre des personnes qui étaient hébergées en centre d'urgence au moment de la photo a fortement augmenté (de 18 fin 2023 à 48 fin 2024).** Le prochain graphique donne un aperçu des catégories prépondérantes :



La recherche de logement occupe une place importante dans le projet *Soutien au Logement* et s'est opérée pour 23,7% des personnes accompagnées par DIOGENES en 2024 (245 personnes), dont 59,5% avec le soutien direct de notre équipe (146 personnes). **Au moins 138 personnes sont entrées en logement ou dans un hébergement en 2024, dont 74 personnes avec le soutien de DIOGENES.**

Soutien au Logement veille également à la stabilisation en logement. En 2024, au moins 399 personnes étaient en logement ou en hébergement depuis plus d'un an (+11,5%), dont au moins 127 personnes grâce au soutien direct de DIOGENES. L'équipe de *Soutien au Logement* reste en contact avec l'habitant de la rue dont le suivi glisse de la rue au logement.

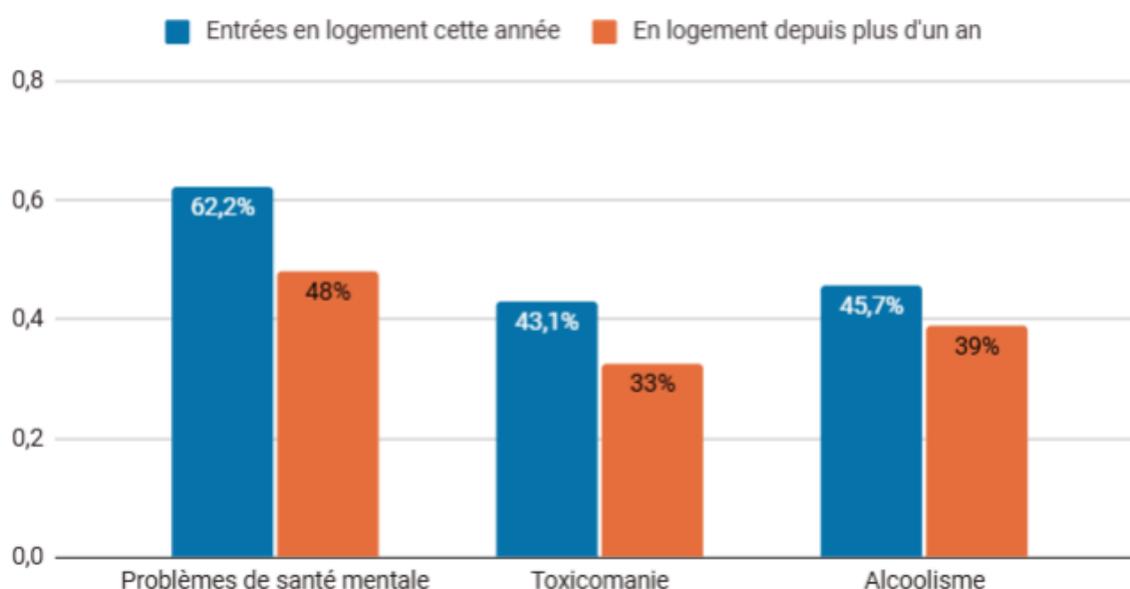
En 2024, 35 personnes en contact avec notre équipe ont perdu leur logement et étaient en rue au 31 décembre. DIOGENES a maintenu le lien avec 30 d'entre elles. Ce nombre de retours en rue est en augmentation depuis 5 ans, tout en restant relativement bas

comparativement au total de personnes accompagnées par l'équipe de *Soutien au Logement*.

3.2.2. Description du public

Nous savons que 138 personnes suivies par DIOGENES sont entrées en logement ou en hébergement en 2024. C'est un chiffre moins important qu'en 2023 (177 personnes), mais nous sommes à nouveau au même niveau qu'en 2022 (140 sorties de rue). Dans le graphique ci-dessous, nous comparons les problématiques des personnes entrées en logement en 2024 à celles des personnes qui sont en logement depuis plus d'un an. Nous en déduisons que **la stabilisation en logement semble avoir un impact positif tant sur les problématiques d'assuétudes que sur les troubles cognitifs et psychiatriques.**

Comparaison des problématiques des personnes entrées en logement en 2024 et de celles en logement depuis plus d'un an (en%)



3.2.3. Dispositifs innovants

a) ISSUE

Le projet a développé des liens étroits avec Rights First. Les deux projets se renforcent mutuellement :

- ISSUE bénéficie d'un accès au job coaching via Hobo et d'une meilleure collaboration avec différents CPAS et autorités publiques grâce à Rights First et son approche holistique.
- Rights First peut proposer des solutions de logements temporaires aux personnes accompagnées par le projet grâce à ISSUE, puisque ces logements sont parfois accessibles aux migrants intra-Européens qui n'ont pas de statut de séjour valide ou qui n'ont pas de revenus. Cela donne la possibilité d'ouvrir des droits grâce à une

domiciliation, de bénéficier d'un coaching logement et d'envisager des solutions de logement pérennes pour des situations bloquées pendant longtemps auparavant.

Durant l'année 2024, l'équipe ISSUE de *Soutien au Logement* a accompagné et soutenu 26 personnes³ (19 adultes et 7 enfants) réparties sur 5 sites et dans 14 logements. Au 31.12, elle suivait 3 personnes à Etterbeek (3 Pommiers) et 10 à Dubrucq (Youyou).

En 2024, les travailleurs de DIOGENES ont organisé des entrées dans 7 logements du projet ISSUE. Il s'agit de 8 personnes : 5 personnes accompagnées par le projet ISSUE, et 3 personnes adultes suivies par l'ensemble de l'équipe du *Housing First*. Ces 3 personnes ont quitté leur logement en 2024, tout comme une des personnes accompagnées par le travailleur psychosocial d'ISSUE. Trois d'entre elles sont retournées en rue, 1 personne a intégré un logement durable.

b) MODULO

Le projet MODULO a été mis en place dans le cadre du *Soutien au Logement*, bien qu'aujourd'hui, il n'y ait plus de locataire accompagné par cette équipe dans les modules. En revanche, en 2024, 1 personne était suivie par l'équipe *Housing First*. Cette personne occupe le MODULO depuis le début du projet en 2020, elle cumule des problématiques de santé mentale et d'assuétudes et a un revenu de remplacement.

En 2023, l' AIS avait mis fin au contrat de deux locataires suivis par l'équipe *Soutien au Logement*, en raison de conflits répétés de voisinage, qui ont provoqué des réactions auprès des voisins du quartier, ce qui a mis le projet en péril. Ces locataires ont été remplacés par des habitants d'origine ukrainienne pour répondre aux besoins par rapport à l'accueil de ce public. Ceci a permis de pacifier le site. Cette solution est temporaire, et nous espérons que de nouveaux habitants de la rue pourront bientôt à nouveau bénéficier de ce projet.

Si cette utilisation d'espaces disponibles pour y développer des solutions provisoires de logement semble a priori pertinente dans le cadre de l'urgence sociale, nous insistons sur le fait qu'il s'agit à nos yeux d'une option « par défaut ». En effet, en matière de droit au logement, la seule exigence acceptable est celle de l'accès pour tous à des logements (sociaux) de qualité, accessibles financièrement quel que soit le niveau de revenu dont on dispose.

c) Habitat Solidaire

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet, nous vous référons au rapport d'activités distinct rédigé par Fami-home et pouvant être obtenu sur simple demande.

Nous identifions 5 points forts au projet d'accès direct de la rue à l'habitat solidaire :

- 1) **Insertion par le logement** : le logement étant considéré comme un point de départ plutôt que d'arrivée.

³ Le nombre total des personnes accompagnées par le partenariat ISSUE en 2024 est bien évidemment plus important.

- 2) **Habitat solidaire** : la vie communautaire permet de reconstruire du lien social et de créer de la solidarité entre les habitants ; elle offre une alternative intéressante à la solitude et au vide social qui envahit le logement lorsque l'on quitte la rue.
- 3) **Participation** : les locataires participent à l'élaboration du projet dont ils sont les acteurs principaux, notamment en déterminant les règles de vie de la maison qu'ils habitent, avec le soutien et l'accompagnement des intervenants sociaux.
- 4) **Partenariat et travail en réseau** : nous bénéficions du savoir-faire, des ressources, de l'énergie et de l'expertise propres à chaque équipe, ce qui permet non seulement de développer les synergies entre les projets, mais aussi d'adapter les pratiques de chacun aux besoins des habitants.
- 5) **Faible coût du projet** : il est nettement inférieur à celui que générerait la création d'une nouvelle structure d'accueil.

Au 31 décembre 2024, le dispositif d'Habitat solidaire logeait 10 personnes suivies par notre équipe. Notre équipe a accompagné 5 nouvelles entrées dans le projet en 2024. 4 maisons étaient gérées par l' AIS *Logement pour Tous*. 2 autres maisons ont été mises à disposition par l' AIS *Quartiers en 2023*. Ce partenariat avec l' AIS *Quartiers* s'est consolidé en 2024. Bien qu'en cohabitation, chaque habitant dispose dans ces maisons de son espace privé.

3.3. Médiation Interculturelle

Nos médiatrices interculturelles ont réalisé un total de 3.841 (+50%) interventions en 2024. 190 photos réalisées en 2024 concernaient des personnes d'origine Rom⁴ (16%) et 101 (8,5%) concernaient des personnes sans-abri d'origine polonaise. Chacun de ces groupes, bien qu'hétérogènes en leur sein, se distinguent de celui des habitants de la rue belges. Le graphique ci-dessous illustre ces spécificités.

a) Roms

Aujourd'hui, environ 12.000 Roms⁵ (roumains, hongrois, slovaques, bulgares...) seraient présents sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Parmi eux, on peut synthétiquement distinguer trois groupes :

- **Les personnes roms régularisées, en situation de précarité.** Elles ne sont que rarement en rue.
- **Les personnes roms irrégulières, en situation de mal-logement.** Près de la moitié des familles roms est en situation de logement (49%) ou d'hébergement (18,3%).
- **Les personnes roms sans-abri,** de plus en plus nombreuses, et fortement visibles et exposées. Le sans-abrisme de rue est à peine plus élevé pour les familles roms (24,1%) que pour les personnes sans-abri d'origine belge (22,9%), mais est moins élevé que pour les autres migrants intra-européens (36,4%).

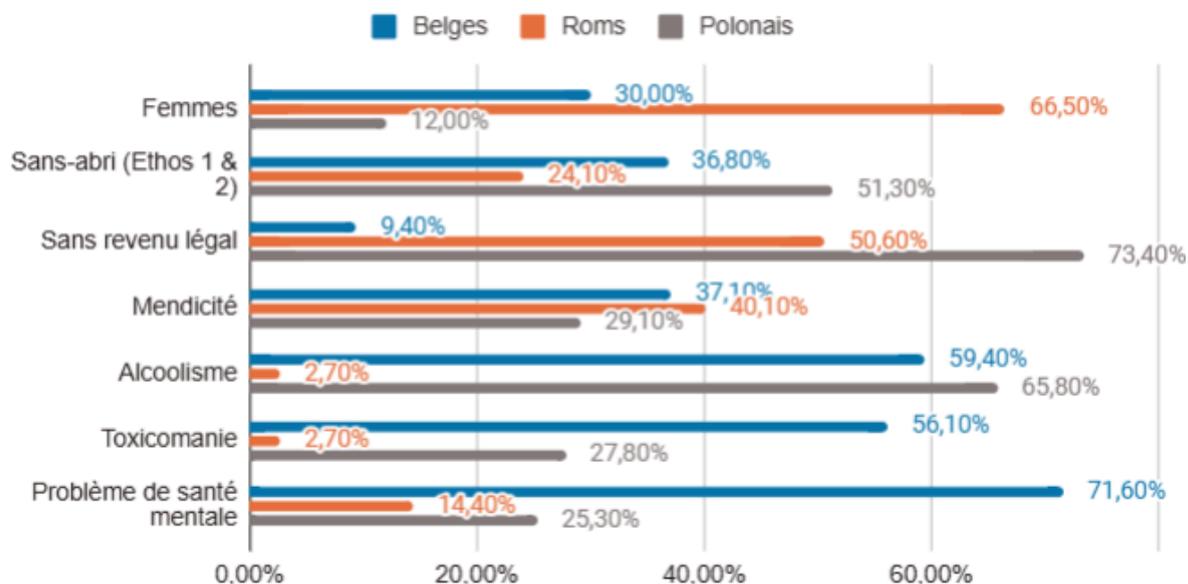
Généralement, dès l'entame de la relation d'aide, les personnes roms expriment des demandes concernant des besoins primaires urgents : un accompagnement afin d'obtenir une carte médicale au CPAS, des informations et un accompagnement afin d'introduire une demande de régularisation, un accompagnement vers un médecin, etc.

La présence de nos médiatrices interculturelles roms dans l'équipe permet d'y diffuser une meilleure compréhension de la vie de ces personnes et des problèmes rencontrés par ces dernières, tant dans leurs pays d'origine qu'en Belgique. Ceci nous donne la possibilité de répondre de manière plus nuancée et approfondie aux tiers qui nous interpellent.

⁴ Dans le cas des Roms, un dossier correspond la plupart du temps au suivi d'une famille entière.

⁵ Recensement effectué en 2024 par le Foyer vzw.

Spécificités des Roms et Polonais en comparaison avec les Belges (en %)



b) Polonais

On comptabilise approximativement 25.000 personnes polonaises dans notre capitale. Le premier motif de leur migration est l'emploi. En ce qui concerne les habitants de la rue de cette nationalité, nous rencontrons surtout des **hommes** (88%), **isolés** (86,3%), **âgés de 35 à 50 ans** (24,4%), et nous observons également un grand nombre de polonais âgés de 55 à 69 ans (20,1%). La majorité provient de la région Nord-Est de la Pologne (Bialystok) où le taux de chômage est très élevé et à partir de laquelle le transport pour la Belgique est extrêmement facile.

Nous identifions plusieurs problématiques caractéristiques de cette population en rue :

1. **Travail en noir** dans la construction (11,4%). Certains ont eu des accidents de travail, qui peuvent être source d'une dégradation de la situation sociale et économique et mener, in fine, à la rue.
2. **Consommation d'alcool fort** en grande quantité. C'est le cas pour 65,8% d'entre eux. L'alcool peut engendrer de la violence dans le groupe et différents autres problèmes (vol ou pertes de documents, altération des facultés mentales et psychiques, problèmes de santé, etc.).
3. **Importance du groupe** : la notion de groupe et le sentiment d'appartenance sont primordiaux ainsi que le rôle des anciens qui aiguillent et soutiennent les nouveaux. Cependant, si le groupe permet une certaine forme de protection, il peut également être source de diverses tensions et violences.
4. **Problèmes médicaux** variés, souvent liés aux conséquences de la consommation d'alcool ([Korsakoff](#), épilepsies...) ou de la vie en rue (malnutrition, exposition aux virus, blessures et plaies ouvertes...). En 2024, au moins 34,9% des polonais ont été hospitalisés.

5. **Situation juridique et administrative complexe.** La plupart des personnes sans-abri polonaises est en situation irrégulière sur le territoire belge (52,2%). Un grand nombre est "de facto" sans papiers (ont perdu leur carte d'identité polonaise).
6. **Peu ou pas d'utilisation des services d'aide,** hormis les services gratuits de première ligne (La Fontaine, quelques restaurants sociaux, les urgences des hôpitaux...). Par ailleurs, plutôt que de fréquenter les centres d'hébergement d'urgence, la majorité de ces personnes vit en rue ou en squat.

L'équipe de DIOGENES soutient et accompagne les habitants de la rue de la communauté polonaise dans leurs démarches d'ouverture de droits et d'accès à l'aide et aux soins. À cet effet, nous développons de multiples collaborations avec quelques acteurs-clé en la matière : Consulat polonais, Poverello, Barka, travailleurs de rue de la commune de Saint-Gilles, La Fontaine, les hôpitaux Iris...

Notre volonté est d'étendre la pratique de la médiation interculturelle en Région de Bruxelles-Capitale, la pénurie de médiateurs interculturels se ressentant sur le terrain. Pour cela, nous tentons, de plusieurs façons, de la faire connaître plus largement. Par exemple :

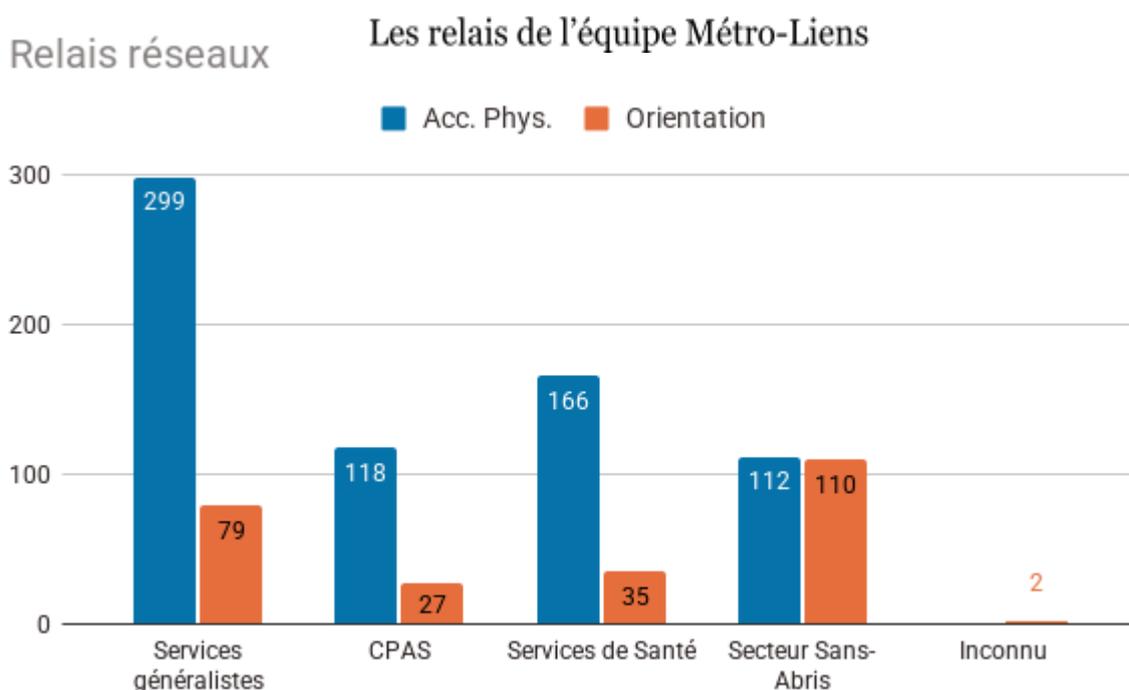
- Nous incluons deux médiatrices interculturelles dans le projet Rights First (Axe 1).
- Nous diffusons notre savoir et notre expertise au travers de formations, de projets de recherche et d'événements.
- Nous développons des recommandations à destination du politique.
- Nous menons des recherches pour mieux comprendre ces publics et leurs problématiques.

3.4. Métro-Liens

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, pouvant être obtenu sur simple demande.

3.4.1. Généralités

En 2024, l'équipe *Métro-Liens* a réalisé 4.392 interventions auprès de 861 personnes différentes. La plupart de ces interventions sont des accompagnements psychosociaux (45,1%). 22,6% des interventions consistent en orientations et accompagnements physiques⁶, qui témoignent de l'effort de relais opéré par l'équipe *Métro-Liens*. Le graphique suivant montre vers quels types de services ces relais sont réalisés, et notamment l'importance du relais vers des services généralistes. Ces interventions permettent de (re)créer des liens sociaux et d'aider ainsi les personnes sur la voie de la réintégration dans notre société.



L'équipe de *Métro-Liens* se concentre davantage sur les espaces semi-publics que le reste de l'équipe de travail de rue. En conséquence, 43,9% des interventions se déroulent dans de tels lieux contre 24,8% pour le reste de l'équipe de DIOGENES.

L'un des axes de travail du projet *Métro-Liens* est de travailler avec le contexte des personnes accompagnées. En 2024, 38 interventions ont été effectuées sans la personne. Le tiers de ces interventions se font auprès d'agents de nettoyage (33,3%).

⁶ Accompagnement physique : accompagner physiquement vers un service ou une institution

Orientation : orienter la personne vers un service ou une institution en fournissant des informations ciblées et/ ou en contactant le service ensemble.

3.4.2. Le projet Chasse Cœur

En 2024, notre collaboration avec la maison de quartier Chambéry s'est poursuivie jusque fin février et jusqu'au mois d'octobre pour une petite partie. Nous avons continué nos actions et participé aux comités de pilotage ainsi qu'à des réunions d'intervision. Dans ce cadre, nous avons organisé 14 binômes, qui ont constitué la base des accompagnements plus approfondis avec 7 différentes personnes. Nous avons assisté à 4 comités de pilotage concernant le développement du "quartier solidaire". Nous avons également mis en place le projet "hartelijke handelaren" (commerçants du cœur) avec l'asbl Enchanté.

En outre, 4 moments d'intervision ont été organisés avec les travailleurs de rue et des travailleurs du quartier.

Enfin, nous avons poursuivi le projet de carte visuelle du quartier recensant l'ensemble des lieux d'aides, formelles et informelles. Ce projet se fait en collaboration avec l'agence Josworld.

3.4.3. Le projet SubLINK

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, pouvant être obtenu sur simple demande.

En 2024, l'équipe SubLINK de DIOGENES a effectué 3310 interventions avec ou pour la personne – dont 48% d'accompagnements psychosociaux et 26,4% de relais – et 843 autres interventions. Elle a accompagné 726 personnes différentes.

Le dispositif "Nuitées d'hôtels" du projet SubLINK a permis d'effectuer des accompagnements physiques vers des hôtels, avec divers objectifs : se préparer pour un rendez-vous, bénéficier d'une nuit de répit, favoriser la mise au travail, faciliter l'entrée en logement ou en hébergement, se préparer à une hospitalisation, etc.

La poursuite de la mise en place du dispositif SubLINK a été l'occasion de finaliser les rencontres "focus group" avec les travailleurs de terrain de la STIB (responsables de zone, agents multimodaux, agents de sécurité). Au total, 7 rencontres ont eu lieu entre fin 2023 et début 2024 entre les travailleurs de terrain de la STIB et les travailleurs de SubLINK. Ces rencontres ont permis aux équipes de se rencontrer et de partager leurs réalités respectives en station. Suite à ces rencontres formelles, de nombreuses rencontres informelles ont eu lieu entre les travailleurs de Métro-Liens et les travailleurs de la STIB (agents multimodaux ou proximity manager de zone).

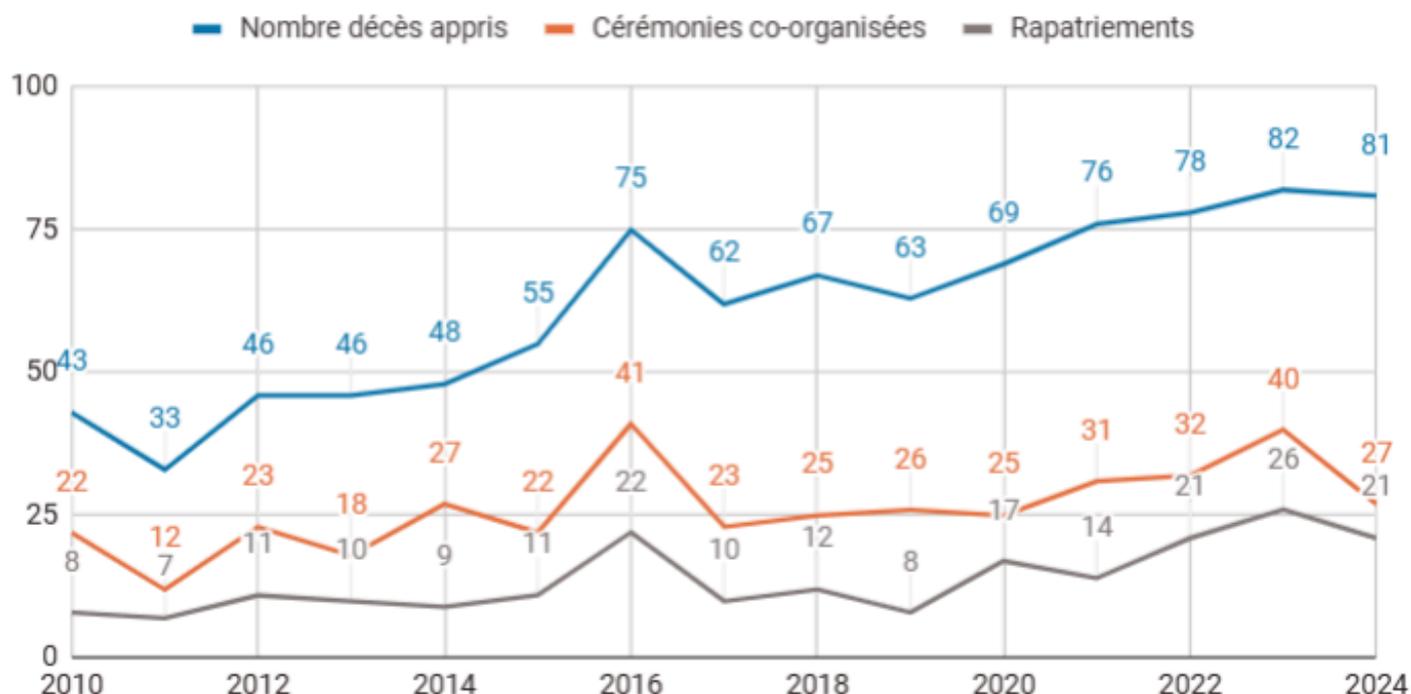
Le projet SubLINK a pour ambition de renforcer ce partenariat avec la STIB. En pratique, cela s'organise grâce aux réunions entre les travailleurs des partenaires SubLINK et le personnel de terrain de la STIB (responsable de zone, agents multimodaux, agents de sécurité), aux maraudes nocturnes d'observation en station et à la participation de la STIB au comité de pilotage du projet.

3.5. Coordination du Collectif les Morts de la Rue

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, pouvant être obtenu sur simple demande.

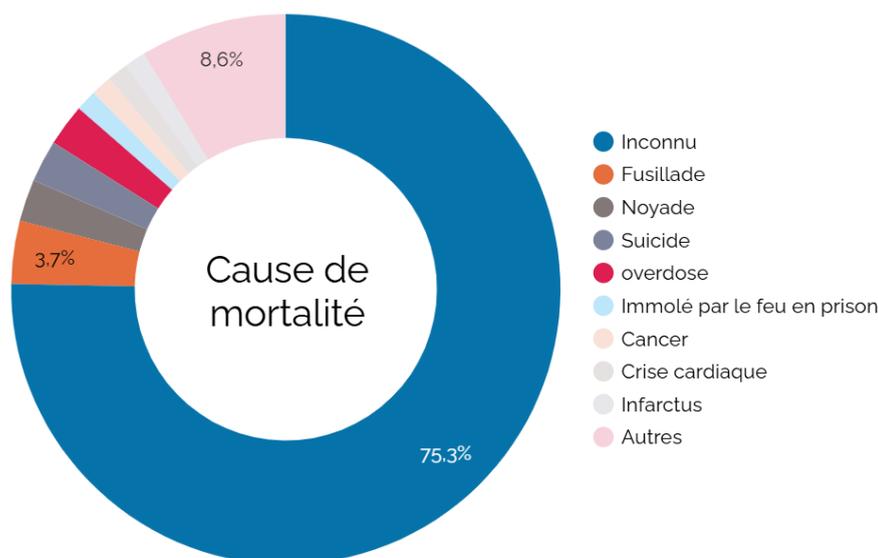
En 2024, la coordination du Collectif les Morts de la Rue a bénéficié d'un subventionnement de la Cocom.

Evolution du nombre de décès appris, de cérémonies organisées et de rapatriements gérés par le Collectif depuis 2010



L'année dernière, **le Collectif a appris le décès de 81 habitants de la rue**. L'information des décès nous est principalement parvenue des services du secteur, mais aussi des administrations, des habitants de la rue, des hôpitaux, des corps de police, des familles, etc. Le nombre de décès est en constante augmentation. **Le Collectif a organisé ou participé à l'organisation de 35 cérémonies et géré 21 rapatriements**. Pour 7 personnes, aucune cérémonie n'a eu lieu. La plupart du temps, lorsque le Collectif n'est pas impliqué dans l'organisation, c'est qu'il a reçu l'information du décès trop tardivement.

En 2024, le Collectif les Morts de la Rue a appris le décès de 68 hommes et 13 femmes. Ces personnes avaient entre 18 et 80 ans. Elles sont majoritairement décédées dans un hôpital (35,8%), en logement (11,1%) et en rue (28,4%). Parmi les personnes décédées, 29 Belges (35,8%) et 11 Polonais (13,5%). Au moins 15 autres nationalités étaient représentées. **Il est frappant de constater que les personnes belges vivaient en rue au moment de leur décès (44,8%) en moindre proportion que les Polonais (72,7%)**. Les Belges vivaient également le plus souvent en logement au moment du décès (27,6%).



En raison du secret médical, nous ne disposons que de très peu d'informations quant aux causes de décès des habitants de la rue (75,3% d'inconnues en 2024). Il nous arrive de recevoir des informations par les proches des personnes décédées ou à travers notre réseau. C'est le cas pour 20 personnes en 2024 dont les causes de décès sont indiquées dans le graphique ci-contre.

Ce manque de données souligne la nécessité de mener une recherche scientifique sur les causes de mortalité des habitants de la rue. L'initiative de cette recherche, prise par le Collectif et DIOGENES aux côtés de Bruss'help, du Smes-b et d'Infirmiers de rue, est encouragée par une large part du secteur d'aide aux personnes sans-abri. En 2023, une recherche exploratoire a été menée afin d'envisager les suites possibles pour cette recherche plus large. Nous avons reçu les premiers résultats en mars 2024.

3.6. Rights First

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, publié par Bruss'help, pouvant être obtenu sur simple demande.

Bien que le projet *Right First* se soit clôturé en juin 2024, il a suscité beaucoup d'intérêt et nous continuons à être sollicités à son sujet⁷. Par ailleurs, certaines innovations et bonnes pratiques mises en place dans le cadre de ce projet (les SPOCS, la médiation interculturelle, le retour volontaire,...) continuent à être opérationnelles. Nous sommes d'avis qu'il serait opportun, en 2025, d'organiser une évaluation globale du projet entre partenaires, pour décider ensemble quelle suite nous voudrions encore donner.

L'équipe Rights First de DIOGENES (= 1,5 ETP) était composée de 3 personnes : un travailleur de rue avec une bonne expérience en matière de projets de logements innovants, et deux travailleuses de rue médiatrices interculturelles (rom et polonaise). Cette équipe s'est concentrée principalement sur deux des trois axes du projet : l'axe 1 (accompagnement à l'ouverture des droits) et l'axe 2 (accès au logement). Les habitants de la rue qui ont intégré le projet Rights First ont été identifiés par les travailleurs de rue de DIOGENES : nous

⁷ Ainsi, en 2024, nous avons été invités à présenter les résultats de ce projet à la Plateforme Européenne de Lutte contre le sans-abrisme (avec Hobo), à deux conférences européennes (à Belgrade et à Ljubljana). Et nous continuons à être sollicités pour d'autres présentations dans le secteur.

avons sélectionné les personnes pour qui l'accès à une adresse, à un revenu, à un logement et/ou à un emploi était des axes de travail réalistes au vu de l'accompagnement global.

Ci-dessous, les résultats de l'action de DIOGENES pour l'axe 1 du 1er janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2024.

3.6.1. Les interventions

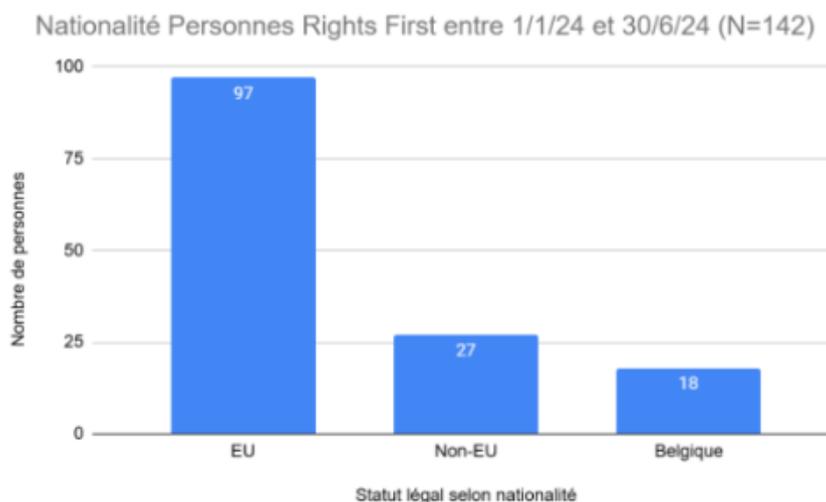
Du 1er janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2024, l'équipe de DIOGENES-Rights First comptabilise un total de **1056 interventions** auprès des **144** personnes qui faisaient partie du projet Rights First (pour l'ensemble du projet = 221) et qui ont été rencontrées en 2024. Comme le montre le graphique ci-contre, 38,6% des interventions **ont consisté en des relais** (accompagnements physiques + orientations). Comme pour le travail de rue, les travailleurs Rights First ont le plus souvent relayé vers des services généralistes (dans au moins 88,2% des cas) afin de favoriser l'ouverture des droits et l'inclusion sociale. Soulignons les résultats emblématiques suivants : 66 relais vers un CPAS, 48 relais vers un service d'aide aux personnes sans-abri, 28 relais vers un avocat, 93 relais vers un service médical.



3.6.2. Description du public

En 2024, les travailleurs du projet Rights First ont accompagné 76 hommes et 68 femmes. 97 étaient des migrants intra-européens, 27 provenaient d'un pays tiers à l'UE et 18 étaient belges (2 inconnues). La plupart de ces personnes ont été rencontrées pour la première fois en rue (54,2%). Pendant ce premier semestre de 2024, 3 personnes sont décédées, ce qui démontre la fragilité du public-cible.

En outre, les médiatrices interculturelles du projet apportent une réelle plus-value au projet. 67 personnes rencontrés sont roms de souche (46,5%),



3.7. Housing First

Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet et de ses dispositifs, nous vous référons au rapport d'activités distinct, pouvant être obtenu sur simple demande.

Notre projet *Housing First* s'adresse aux personnes sans-abri qui ne trouvent pas leur chemin parmi les institutions existantes. Depuis sa création en 2016, **78 personnes** y ont été intégrées, auxquelles ont été proposés à la fois un logement et un accompagnement⁸. Au 31.12.2024, le **taux de maintien en logement pour notre programme *Housing First* était de 81,2%**.

7 personnes sont entrées en logement durant l'année écoulée, **ce qui porte à 39 (+7 enfants) le nombre de personnes logées au 31 décembre 2024.**⁹

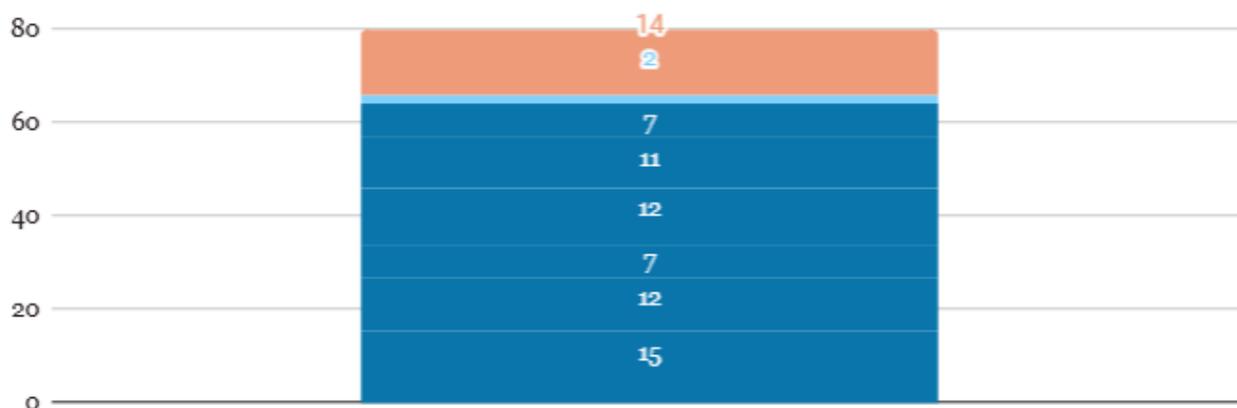
Parmi les 51 suivis actifs au 31.12.2024 :

- 39 personnes étaient en logement (y compris un logement en maison de repos)
- 1 personne se trouvait à l'hôpital pour une longue durée (défense sociale) ;
- 2 personnes étaient suivies en amont de leur entrée en logement ;
- 9 personnes étaient de retour en rue (dont 4 depuis plus d'un an).

⁸ Parmi ces 78 personnes, 8 sont suivies par 1 ETP de travailleur psycho-social ISSUE, et non par l'équipe *Housing First*. Les statistiques mentionnées ci-après ne les incluent pas.

⁹ 2024 : + 6 personnes + 8 personnes suivies par ISSUE.

Répartition annuelle des entrées en logement depuis 2016



Grâce à nos nombreux partenaires-logement, **12 nouveaux logements** ont été mis à disposition du projet, permettant 5 entrées en logement de nouveaux candidats sortis de la rue, 2 relogements à partir de la rue et 5 déménagements. Des projets innovants tels que MODULO, ISSUE ou Everecity, permettent aussi à des personnes au profil housing first de trouver un logement adapté.

En 2024, l'équipe a suivi 51 personnes dans le cadre de ce projet : 20 femmes et 31 hommes. Ces personnes sont âgées de 20 à 74 ans et ont un passé de vie en rue de parfois plus de 20 ans. Les personnes **souffraient toutes sans exception d'un problème de santé mentale**, et la majorité d'entre elles (88.2%) cumulent deux ou davantage de problèmes psychiatriques. 38 personnes, soit 74.5%, sont concernées par des assuétudes (drogues ou usage détourné de médicaments : 58,8% - alcool : 49%).

3.8. Centre d'expertise

Le centre d'expertise que nous avons mis en place en 2020 a continué à se développer et à gagner en visibilité cette année. 6 personnes (2,64 ETP) se sont réparties les missions de R&D, formations, innovations sociales, communication et plaidoyer. La mission de plaidoyer est exécutée de façon transversale, en étroite concertation avec la coordination de DIOGENES. **L'ensemble de ces missions est centralisé au sein du centre d'expertise, mais diffusé dans l'équipe de DIOGENES.**

Comme l'indique l'annexe 1, nous avons été impliqués dans **9 recherches en 2024** : 4 recherches ont été finalisées (la publication est encore à prévoir pour 3 d'entre elles) et 5 se poursuivront encore en 2025. Ce temps consacré à la recherche est important dans l'exercice de notre mission de sensibilisation. Enfin, afin de rester à la pointe de l'innovation et de favoriser les recherches participatives entre les acteurs de terrain et le secteur social-santé, DIOGENES a confirmé sa **présence au sein du Réseau de Chercheurs Collaboratifs** mis sur pied par le Crebis.

Les recherches dans lesquelles nous sommes impliqués nous nourrissent d'une information précieuse et utile. Nous nous en servons notamment pour mettre sur pied des **projets d'innovation sociale**.

L'innovation sociale est au cœur de notre activité, toujours dans le strict intérêt des habitants de la rue. Elle régit la mise en place de projets tels que la médiation interculturelle, qui a continué à se développer en 2024, le projet Rights First qui s'est poursuivi et clôturé en 2024 ou encore le projet SubLINK lancé en 2023. Par ailleurs, nous menons bon nombre d'autres projets innovants qui nous permettent de faire évoluer nos pratiques internes (ex : réflexion sur le travail en binôme, sur l'articulation entre le travail de rue et le *Housing First*, réflexion autour des violences institutionnelles...).

Nous avons construit notre expertise au fil du temps et des interactions, tant avec les habitants de la rue, qu'avec le monde académique, les professionnels du secteur de l'aide aux personnes sans-abri et des secteurs connexes, et les élus politiques. En outre, l'expérience et le vécu de notre collègue pair-aidant viennent compléter ces connaissances et nous permettent d'adapter nos pratiques.

C'est donc en toute confiance que nous mettons notre expertise au profit de la formation. Le module de formation que nous avons choisi de mettre en place dans un premier temps est destiné aux professionnels qui entrent en contact avec les habitants de la rue, mais qui ne sont pas formés pour cela : agents des transports en commun, agents de nettoyage, gardiens de parcs, policiers, etc.

Depuis que le poste de chargé de formation a été créé, le projet s'est concrétisé notamment à travers le développement d'un déroulé d'activités par objectif pédagogique (adaptable selon le public-cible de la formation), la création d'une infographie-animée qui introduit la formation, l'écriture de supports concrets de formation (syllabus) et l'acceptation de plusieurs offres. En 2024, nous avons également commencé à travailler avec des formateurs externes, qui viennent prêter main forte à notre chargée de formation principale.

Au cours de l'année 2024, DIOGENES a accompagné les cinq institutions listées dans le tableau ci-dessous¹⁰. Au total, ce sont 22 formations qui ont été données à ces institutions par nos formateurs. Dans celles-ci, nous comptons principalement des formations générales ainsi que des formations sur le public Roms. Ces formations sont généralement données en binôme avec un travailleur de terrain.

Nous avons notamment donné 15 journées de formations à la STIB ainsi que 2 journées de formations à la nouvelle équipe INCLUDO de la STIB. Ces formations ont été données dans le cadre d'un marché public à l'ERAP (École Régionale d'Administration Publique) pour dispenser, pendant 2 ans au moins, 1 journée de formation par mois sur le thème de l'"*approche des personnes en errance, fragilisées ou sans-abri*".

Client	Sessions	Participants (tot)
ERAP	4	53
DUNE	1	/
ERAP/STIB	15	178
DoucheFlux	1	17
Babbelkot	1	19

En 2024, DIOGENES a également effectué une séance de sensibilisation auprès de 10 participants pour UNIA. Il s'agit d'une session plus courte de sensibilisation et de discussion sur les discriminations.

Notre association souhaite continuer de développer son pôle Formations durant l'année 2025, notamment avec le recrutement d'un.e nouveau.elle chargé.e de formation pour assurer le remplacement de notre chargée de formation durant son congé maternité. Le pôle continuera également à dispenser des formations à la STIB. DIOGENES entend renforcer son positionnement d'acteur clé et expert dans le secteur du sans-abrisme à Bruxelles.

DIOGENES a également poursuivi son développement en matière de communication tout au long de l'année. Concernant la communication interne, le travail sur l'**optimisation de nos processus de communication interne**, en lien avec notre transition vers une gouvernance collaborative, s'est poursuivi : un plan a été établi pour réorganiser notre Drive

¹⁰ Pour l'une d'entre elles, nous avons été appelés en renfort pour les formations données par l'asbl DUNE. Nous ne sommes pas en mesure de partager le nombre de participants à cette formation.

interne dans le but de le rendre plus intuitif pour les travailleurs, le lancement de notre newsletter interne a été inauguré, des référents communication ont été identifiés au sein des différentes équipes pour faciliter le flux des informations en interne, etc.

Ensuite, **la communication externe a continué de croître en 2024** : 6 articles ont été publiés sur notre site, 64 posts ont été partagés sur Facebook, 23 articles de la presse locale ou nationale nous mentionnent, 29 posts ont été publiés sur Instagram. L'ensemble de nos communautés sur les réseaux sociaux s'est également agrandi et nous avons lancé notre chaîne de podcasts sur Spotify. En outre, 2024 a marqué la continuité du déploiement de notre newsletter externe, la communication de notre plaidoyer et la création d'une série de podcasts sur ce dernier ainsi que sur d'autres sujets concernant nos pratiques comme la pair-aidance et la stabilisation en logement.

Enfin, le pôle R&D/Communication a été un **catalyseur pour les actions de plaidoyer de DIOGENES**. Nous avons communiqué **notre propre plaidoyer**, que nous avons intitulé *Les 7 merveilles du monde inclusif, juste et solidaire* et nous avons continué nos rencontres avec de nombreux représentants politiques pour leur faire part de nos recommandations à l'approche des élections. À travers ces actions, nous espérons faire bouger les lignes, toujours dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons.

4. Focus sur nos recommandations politiques

En vue des élections régionales de 2024 et de la définition des programmes des différents partis politiques francophones et néerlandophones bruxellois, DIOGENES a continué d'organiser des rencontres avec des parlementaires et décideurs afin de discuter du public en situation de sans-abrisme en Région de Bruxelles-Capitale.

Chez DIOGENES, le plaidoyer est une façon de nous faire le porte-voix des personnes sans-abri, de signaler leurs enjeux quotidiens et d'activer le changement. En 2023, nous avons décidé d'agencer notre plaidoyer en sept priorités. Nous les avons nommées *Sept merveilles pour un monde inclusif, juste et solidaire*. Chaque merveille résume une recommandation et des actions qui visent à lutter contre l'exclusion sociale, à œuvrer à la construction d'une société plus inclusive, plus juste et plus solidaire et, enfin, à améliorer le travail d'aide et de soin. Par ailleurs, au courant 2024, nous avons diffusé des contenus audio pour expliquer les tenants et aboutissants de chacune d'entre elles, en interviewant des collègues experts en la matière. Ils sont accessibles via notre site web sur <https://www.diogenes.brussels/fr/sections/145-7-merveilles-pour-un-monde-inclusif-juste-et-solidaire>.

1. *Créer des logements pour les habitants de la rue et renforcer les mécanismes d'accès et de maintien en logement*

Nous souhaitons non seulement que soient créés des logements dignes et durables en grand nombre, mais également que les solutions de (re)logement soient diversifiées. Un point essentiel de notre plaidoyer est de faciliter la transition entre la rue et le logement et de soutenir et accompagner les habitants de la rue tout au long de cette transition. Il convient, par ailleurs, de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention des pertes de logement. Notre podcast dédié [au logement](#) permet d'en apprendre davantage sur cette recommandation.

2. *Favoriser l'accès aux droits sociaux des personnes sans statut de séjour durable*

Ces personnes ont un statut délicat, et nous voulons leur apporter une attention particulière. Nous demandons notamment une adresse de référence pour tous, essentielle pour l'ouverture des droits. Nous souhaitons par ailleurs favoriser l'implémentation de la médiation interculturelle, promouvoir et soutenir des projets de (re)mise en logement pour les personnes ayant un "droit de séjour ouvrable" ainsi que multiplier les projets d'accès aux formations et à la remise à l'emploi pour les habitants de la rue. Travailler avec l'UE pour soutenir les migrants intra-européens en situation de sans-abrisme et mettre en place des critères clairs, justes et permanents de régularisation sont également des points sur lesquels nous voulons insister auprès des politiques. Pour en savoir plus, notre podcast sur [l'accès aux droits](#) est disponible sur Spotify.

3. *Optimiser l'accès aux soins de santé*

L'accès aux soins de santé pour tous est essentiel. Pour optimiser cet accès, il faudrait selon nous renforcer la prévention, la réduction des risques et le traitement des addictions. Il y a également un besoin d'ajuster la prise en charge des troubles de santé mentale et

d'améliorer la prise en charge des soins somatiques. Le troisième épisode de notre série de podcasts est consacré à la [santé](#).

4. *Abaisser les seuils d'accès aux droits et aux services*

Il s'agit notamment d'automatiser les droits, d'individualiser les droits sociaux et l'hébergement et de protéger les droits de base. DIOGENES souhaite également lutter contre les violences institutionnelles et les mécanismes de reproduction de l'exclusion sociale.

5. *Mettre fin aux politiques de criminalisation des personnes sans-abri*

Pour mettre fin aux politiques de criminalisation des personnes sans-abri, nous aimerions que l'accent soit mis sur les points suivants : adapter le discours public, créer des alternatives, travailler les représentations des personnes sans-abri dans l'opinion publique, travailler avec le contexte et en alliant soins et réduction des nuisances. Pour en apprendre plus sur cette recommandation, notre podcast sur la [décriminalisation](#) est disponible.

6. *Faire de la prévention primaire et secondaire*

DIOGENES souhaite appuyer sur la prévention primaire en responsabilisant les secteurs connexes (secteur pénitentiaire, aide à la jeunesse, santé, migration...). La prévention secondaire est par ailleurs essentielle. Pour cela, nous proposons de créer un dispositif d'intervention précoce de type First In Street Support Assistant (FISSA) associant système d'alerte, relogement et case management. Nous avons consacré un podcast sur la [prévention](#) afin d'illustrer cette recommandation.

7. *Améliorer les conditions de travail dans le secteur sans-abri*

Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur les conditions de travail des travailleurs du secteur. Nous voulons notamment revaloriser les salaires, augmenter et professionnaliser les ressources "support" des centres, pérenniser les projets novateurs ayant fait l'objet d'une évaluation positive et rehausser les plafonds MARIBEL.

En 2023, nous avons rencontré l'Open VLD, Groen, le PS, la NVA, Écolo, One.Brussels, DéFI et enfin les cabinets d'Alain Maron, de Nawal Ben Hamou et de Elke Van den Brandt. En 2024, nous nous sommes entretenus avec Les Engagés et le MR.

Au cours de ces entretiens, nous leur avons présenté notre travail de terrain, les projets que nous menons avec les habitants de la rue ainsi que notre base de données. Cette dernière a suscité l'intérêt de nos interlocuteurs parce qu'elle rassemble des informations relatives aux interventions de nos travailleurs et des données – anonymisées – relatives à la situation des personnes accompagnées (logement, revenu, famille, santé...). Notre base de données nous permet d'extraire toute une série de statistiques qui, au-delà de nous permettre d'adapter nos pratiques d'accompagnement pour rester au plus proche des besoins de notre public, nous permettent aussi d'exercer une fonction de signal au sein du secteur d'aide aux sans-abris, du secteur social au sens large, et enfin de jouer un rôle dans la sensibilisation du grand public. C'est entre autres à l'aide de ce précieux outil que nous avons déterminé les actions reprises dans les *Sept merveilles* décrites ci-dessus.

En 2024, DIOGENES a collaboré à la construction d'une campagne de plaidoyer du secteur de l'aide aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale, portée par les Fédérations AMA et BICO et en collaboration avec d'autres associations du secteur telles que Alias, DUNE, L'Ilot, le Smes, etc. Elle a été diffusée entre mi-janvier et les élections de juin sur les réseaux sociaux de DIOGENES et du secteur. En outre, nous avons co-organisé, avec ce même groupe, deux débats politiques – un francophone et un néerlandophone – afin d'échanger autour de plusieurs thèmes abordés dans cette campagne.

5. Notre méthodologie

Les travailleurs de rue sont formés pour faire face aux situations les plus complexes (refus d'aide et de soins, non recours, addictions, problèmes de santé mentale, troubles neurologiques sévères, cumul de problématiques...). Ils déploient une large gamme d'interventions : identification des besoins, mise en logement, (re)motivation, planification de parcours d'insertion... Au fil du temps, ils deviennent, pour les habitants de la rue rencontrés, des personnes de référence ayant une vue globale sur les difficultés et les trajectoires de vie propres à chacun. Ainsi, ils jouent un indispensable rôle de médiation avec les institutions, dans l'accès aux droits et dans la prévention des retours en rue.

5.1. Principes méthodologiques de DIOGENES

Quatre grands principes guident notre travail :

- 1) **Travailler sur les terrains de vie des habitants de la rue.** Notre présence au bureau est minimale. Nous n'y recevons pas notre public. Le travail avec les personnes sans-abri se fait toujours dans la rue ou, si nécessaire, dans un lieu choisi par eux et qui leur est familier. L'avantage est de toucher ainsi même les individus les plus marginalisés et les plus isolés qui n'auraient jamais pris contact avec nous.
- 2) **Respecter leurs règles et leurs valeurs.** Quoi qu'il arrive, nous nous considérons comme des "invités" sur leur territoire, nous ne portons pas de jugement de valeur. Ceci n'empêche pas la discussion et le débat d'idées et cette reconnaissance n'implique pas non plus une adhésion à ces règles et valeurs.
- 3) **Respecter leurs demandes.** Nous ne travaillons qu'avec leurs demandes et n'imposons aucune solution. Mais lorsqu'une demande est émise et qu'il nous semble exister une réponse, nous la prenons au sérieux, quelles que soient les arrière-pensées qu'elles peuvent cacher.
- 4) **Respecter l'anonymat des personnes.** Afin de maintenir notre offre d'accompagnement au plus bas seuil possible, nous laissons aux habitants de la rue rencontrés la liberté de nous communiquer les informations qu'ils souhaitent.

Suivant ces principes, nous nous présentons généralement comme des "travailleurs de rue". Les personnes rencontrées en rue nous connaissent de façon individuelle, par nos prénoms, plutôt que de façon institutionnelle. De même, nous accordons beaucoup d'importance à connaître le prénom de notre interlocuteur pour éviter de nous enfermer dans une relation avec un "sans-abri", et nous inscrire dans une relation avec un individu clairement personnalisé, porteur d'une identité.

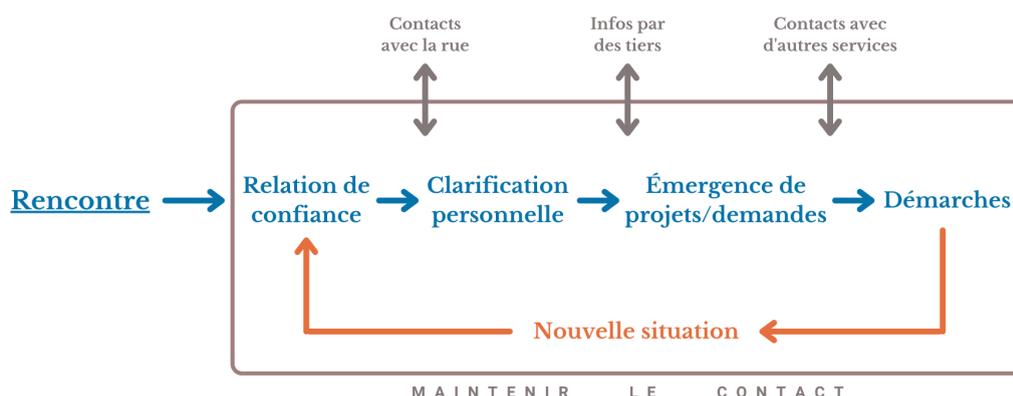
5.2. Un modèle éthique de changement

Pour pouvoir agir sur les réalités sociales et particulièrement sur l'exclusion, les personnes que nous rencontrons doivent être désireuses d'évolution et de changement. Comme cette volonté se heurte au fatalisme et à la liberté individuelle, il faut que le changement soit proposé dans une éthique rigoureuse. Le travail de rue doit se mettre en

place dans le respect de l'intimité des personnes, de leur conception de l'existence, de leur rythme de vie. Ce modèle se décline en cinq phases :

- 1) **La rencontre** : elle se déroule dans le respect de la personne, de son activité du moment et de sa disponibilité.
- 2) **L'établissement d'une relation de confiance** : la répétition des rencontres, la capacité d'écoute du travailleur de rue et sa disponibilité vont conditionner la relation de confiance nécessaire à la suite du processus. Dans cette phase, le travailleur peut apporter une aide matérielle et accompagner la personne pour des visites en institution.
- 3) **Le processus de clarification personnelle** : la présence régulière du travailleur de rue offre une balise, un point de contact avec le monde social à l'habitant de la rue. L'accompagnateur écoute, soutient et suit l'évolution de la personne. Au fur et à mesure, le discours se modifie, la personne sort du cercle vicieux de la rue et s'ouvre aux réalités. Cela lui permet de mieux comprendre sa situation et ce qui lui pose éventuellement un problème.
- 4) **L'émergence de demandes et de projets** : une fois les problèmes pointés, la ou les demande(s) peuvent émerger et être travaillée(s) avec le travailleur de rue. Le travail porte alors sur l'information, le soutien dans les projets et le suivi de l'évolution personnelle.
- 5) **L'accomplissement de démarches** : les demandes sont formulées, des choix sont opérés et le travail consiste ainsi à opérer des relais vers les services compétents, à accompagner et à accomplir des démarches.

Le processus ne s'arrête pas là. Une fois le problème résolu, l'habitant de la rue se trouve dans une nouvelle disposition qui amène à une nouvelle clarification et l'on reprend le modèle à la troisième phase.



5.3. Méthodologies spécifiques

5.3.1. “Bemoeizorg” ou ingénierie attentionnée

De manière générale, le travail de rue applique la méthode de travail "Bemoeizorg" (ingénierie attentionnée)¹¹. Cette méthode a démontré son efficacité dans l'aide aux personnes qui souffrent d'une maladie mentale, mais ne se considèrent pas comme des patients et refusent les soins.

C'est un processus sans fin qui vise la stabilisation de la personne via la réduction de la fréquence des moments de crise et la construction d'un réseau d'aide autour de la personne (continuité et coordination des soins).

À côté du « Bemoeizorg », il existe aussi des techniques plus spécifiques qui visent la construction d'une bonne relation de travail et l'utilisation des capacités de la personne afin de tendre vers l'autonomie.

5.3.2. L'approche de présence d'Andries Baart

Cette méthode¹² fait appel aux compétences de la personne et permet de dégager des pistes pour qu'il se passe quelque chose qui ait du sens pour les deux parties.

La plupart des habitants de la rue peinent à (re)trouver un sens à leur vie. Il est donc important de les écouter et de relever le sens qu'ils lui donnent. La "présence" du travailleur de rue est très différente d'un travail institutionnel consistant à résoudre les problèmes et à produire un résultat social. L'approche de présence axe son travail autour de la question du "Comment vivre avec les problèmes ?" ; elle permet de confirmer la présence de la personne, dans ce qu'elle vit, en opposition au sentiment d'inexistence qu'elle ressent.

Cela permet également de redonner une perspective (récapituler l'histoire de la personne), de renforcer les capacités (permettre de rester debout face à l'accumulation des difficultés) et de développer l'autonomie (replacer la personne face à des choix).

Le point de départ consiste à montrer de l'intérêt, de l'attention pour l'autre ainsi que des dispositions pour le soutenir.

5.3.3. Self-determination theory et motivational Interviewing

Ces deux méthodologies^{13,14} soutiennent que le principe de base pour motiver les personnes (à s'épanouir) est de soutenir leur autonomie.

Les contingences externes telles que les pressions ou les échéances minent la motivation plutôt qu'elles ne la renforcent, car la personne n'expérimente pas son engagement comme initié par elle-même ou autonome.

¹¹ Gerard LOHUIS, Ronald SCHILPEROOT. *Get Schout, Van bemoei-naar groeizorg. Methodieken Voor OGGZ*, 2000, Groningen, Wolters – Noordhof.

¹² Andries BAART. *Een theorie van de presentie*, 2004, Utrecht, Uitgeverij Lemma.

¹³ RYAN, R.M., & DECI, E.L. (2000). Self-determination Theory (SDT) and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American Psychologist*, 55, pp. 68-78.

¹⁴ MILLER, W.R. and ROLLINCK, S. *Motivational Interviewing: Preparing People to change*. NY : Guilford Press, 2002.

Les pressions ou l'induction de peur peuvent immobiliser la personne, ce qui réduit les possibilités de changement. L'enjeu est de créer une situation dans laquelle elle s'engage de manière à ressentir les décisions de changement comme venant d'elle plutôt que de l'extérieur.

La tâche du travailleur consiste à évoquer et souligner les ressources propres dont dispose la personne, facilitant ainsi, via l'utilisation de stratégies de contrôle externe, le processus de changement qui est inhérent à chacun.

5.3.4. Intensive Case Management

L'*Intensive Case Management* (ICM) implique que l'équipe soit composée de travailleurs psychosociaux uniquement et que ces derniers prennent en charge la coordination des soins fournis par un réseau plus large construit sur mesure autour de chacune des personnes accompagnées. En d'autres mots, ils établissent des connexions avec les services sociaux ou de santé existants. Ils représentent ainsi des « points d'appui » pour les habitants de la rue qui, avec leur aide et au fil du temps, en construisent d'autres, aussi divers qu'ils le désirent.

5.3.5. Le travail en réseau

Comme l'indiquent les statistiques des chapitres précédents, DIOGENES fonctionne grâce à son réseau. Ce dernier permet non seulement d'opérer des relais et des orientations des personnes accompagnées vers les différents services, mais il est aussi nécessaire à l'organisation de concertations d'aide et de soin par exemple. Il n'est pas rare que le travail de terrain s'effectue en binôme mixte, c'est-à-dire avec des travailleurs provenant d'autres organisations du secteur sans-abri ou d'un secteur connexe.

6. Nos Ressources

6.1. Ressources humaines

6.1.1. Des collaborateurs expérimentés

Au total, en 2024, 46 personnes différentes ont travaillé pour DIOGENES à un moment ou l'autre de l'année, pour un total de 32,35 équivalents temps plein (ETP).

Les richesses que renferme l'équipe en termes de diversité d'expériences et de parcours professionnels, d'exigence qualitative, de pluridisciplinarité, d'interculturalité, de mixité et de pluralité linguistique constituent, sans conteste, les principales ressources dont nous disposons pour mener à bien notre action. Elles sont d'un grand apport tant au niveau du travail de terrain et de ses différentes problématiques qu'au niveau de la dynamique existante au sein de l'équipe même.

Fin 2022, le « Deal pour l'emploi » imposait dès 2023 aux asbl de plus de 20 travailleurs la mise sur pied d'un plan de formation concerté avec les travailleurs, ainsi que l'octroi d'un droit individuel à la formation de minimum 4 jours/an/ETP (et de minimum 5 jours/an/ETP dès 2024).

Pour établir ce plan, les principes suivants ont été suivis :

- proactivité pour identifier, suivre les besoins de formation et repérer des opportunités
- réactivité par rapport aux besoins en vue de les concrétiser
- autonomie en proposant un budget annuel accessible facilement aux travailleurs

En 2024, les travailleurs de DIOGENES se sont formés aux différents niveaux (institutionnel, collectif et individuel), suivant les modalités définies par le plan formation 2024 construit en concertation sociale en début d'année :

Au niveau institutionnel : des formations sur le RGPD ont été données dans chaque cercle, l'équipe a été réunie lors d'une mise au vert de 2 journées, avec des sessions formatives dont une présentation sur le Master Plan de fin du sans-chez-soirisme par Bruss'Help.

Au niveau collectif : 2 formations collectives ont été organisées en interne (Prévention du suicide - Outils IT).

Au niveau individuel : 102 formations ont été suivies selon différents types et thèmes:

Type	Nombre
Travail Social/juridique	24
Échanges de ressources et de pratique (interne et externe)	19
Travail social/santé	11
Formation, communication et gestion de projets	10
Prévention - sécurité - secourisme	10
Travail Social/santé mentale	10
Gestion administrative et financière	4
Informatique	4
RH/gestion d'équipe	3
Travail Social/violences liées au genre et violences conjugales et intrafamiliales	3
Langues	2
Projets éventuels de reprise d'études / Validation de compétences	1
Travail Social/lién	1
Total	102

Près de 61% des travailleurs en poste se sont formés au minimum pendant 5j/an/ETP (nombre de jours minimal relatif au droit individuel à la formation).

Ce chiffre augmente à près de 78% si l'on prend en compte les travailleurs qui ont été en poste l'entièreté de l'année.

Pour le nombre d'ETP, le nombre minimum de journées de formation était de 164, cependant le nombre total de journées de formation suivies (aux niveaux institutionnel, collectif et individuel) a été bien supérieur : 250 journées, avec une moyenne de 7.6 jours/ETP. Des travailleurs ont donc suivi davantage que le minimum de jours et d'autres en ont suivi moins pour diverses raisons (absence, autres priorités etc...).

Le solde d'heures non prises a été reporté au compteur individuel de formation 2025 pour chacun des travailleurs.

Le plan 2024 est en cours d'évaluation en vue d'élaborer le suivant.

6.1.2. Une équipe “résolument réseau”

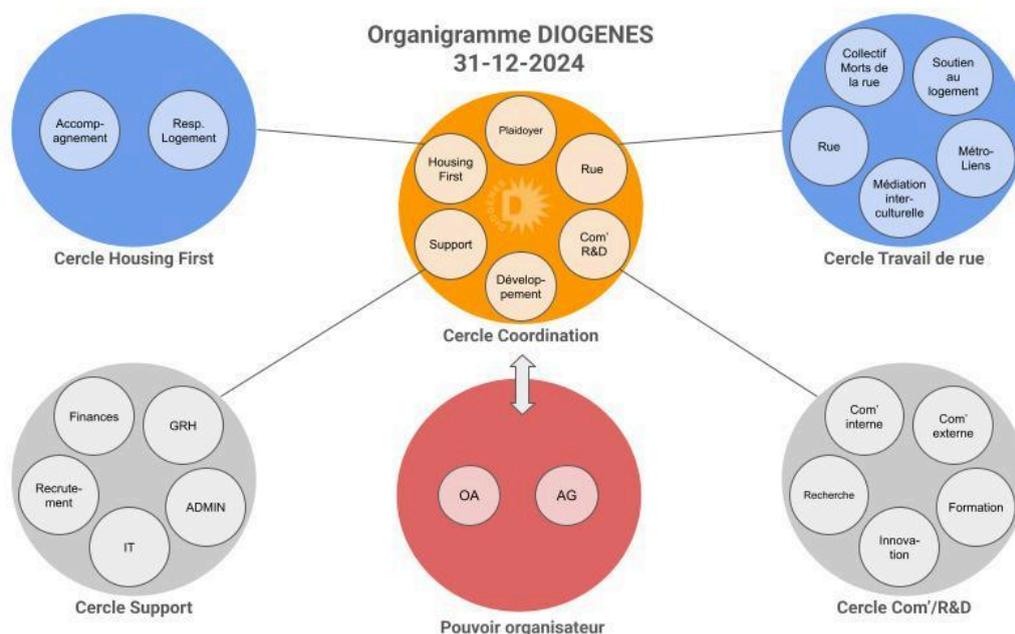
L'une des grandes caractéristiques de DIOGENES est l'inscription de sa politique du personnel dans le développement de travail de réseau :

- Embauches de travailleurs à **temps partiel** de façon à encourager la recherche d'un emploi complémentaire dans un autre service du secteur. Ceci contribue largement au développement de synergies et de pratiques de réseaux et enrichit les travailleurs grâce à la confrontation d'approches différentes. Cela facilite aussi le travail avec certains habitants de la rue.

- **Délégations** de travailleurs provenant de l'équipe Straathoekwerk du CAW Brussel à DIOGENES afin de composer l'Integrated Streetcorner Team de Bruxelles.
- Engagements de « **pair-aidants** ». Nous définissons le « pair-aidant » comme : « *une personne qui a connu, pendant une durée de minimum six mois consécutifs, au moins une problématique similaire au public bénéficiaire du service [...], qui s'est rétablie, qui souhaite partager son expérience et qui est capable de la mettre à profit pour aider d'autres personnes.* ». Daniela Novac, de culture rom, utilise sa langue, sa culture, son parcours, ses expériences et ses réseaux personnels pour nous aider à accompagner les personnes roms que nous rencontrons dans les rues de Bruxelles. De même, Mario Pieters apporte son expérience et son vécu à notre équipe *Housing First*.
- Participation à différents **projets partenariaux** : Logements solidaires, Collectif les Morts de la Rue, ISSUE, Rights First, SubLINK, etc.

6.1.3. La gouvernance

En 2021, au vu de la croissance de l'équipe et de la diversification de nos activités, nous avons entamé un travail de réflexion à propos de notre système de gouvernance. Nous avons fait le choix de nous orienter vers une **gouvernance collaborative** et un fonctionnement par cercle (voir organigramme ci-dessous).



Dans une fonction de ressource et de soutien à la direction, aux travailleurs et aux différents cercles, le Pouvoir Organisateur (PO) exerce les pouvoirs reconnus expressément par la loi et les statuts de l'association, à l'assemblée générale (AG), à l'organe d'administration (OA) et à la délégation à la gestion journalière. En 2024, l'OA était composé de Pierre Collet (Président), Anne Choisez, Bernadette Vermeylen, Christine Noël, Sylvie Foucart et Pierre Schonbrodt. Il réunit, au-delà des clivages politiques, idéologiques et linguistiques, des personnes liées directement ou indirectement au secteur sans-abri à

Bruxelles. L'AG était composée des membres de l'OA ainsi que de Bernard Horenbeek et Edwin Vanhollebeke. L'organe d'administration a nommé Laurent Demoulin comme délégué à la gestion journalière. Les nombreux contacts formels et informels entretenus entre le directeur et les différents administrateurs sont le gage de relations de collaborations saines permettant de connaître et de suivre en permanence la tendance de l'OA.

Le cercle coordination veille à ce que l'action de DIOGENES soit menée à bien, soit celle de construire des ponts entre la rue et le reste de la société. Il est composé d'un représentant de chaque cercle. Les cercles de support (en gris) soutiennent l'action des cercles terrain (en bleu). Il s'agit du cercle Admin/Fin/IT et du cercle R&D/Com'. Les cercles fonctionnent en autonomie relative.

6.2. Finances

Subventionnement de l'année 2024

Organisme subsidiant	Projet	Financement
Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC)	Travail de rue	874.000 €
	<i>Soutien au Logement</i>	183.000 €
	<i>Housing First</i> (dont financement ISSUE pour 88.400€)	832.600 €
	<i>SubLINK</i> (01/05/2024 - 31/12/2024) (8 mois)	155.000 €
	Collectif les Morts de la Rue	38.000 €
RBC dans le cadre du Plan Global de Prévention et de Sécurité (Safe.brussels)	<i>Métro-LIENS</i>	36.000 €
Bruxelles Mobilité	<i>SubLINK</i> (01/04/2024 - 31/03/2025)	23.000 €
RBC dans le cadre des Associations d'Insertion par le Logement (AIPL)	<i>Soutien au Logement</i>	88.317,06 €
Maribel	<i>Communication & Recherche - Formation - Innovation</i>	95.000 €
Commission Européenne et CCC	<i>Rights First</i> (01/01/2024 - 30/06/2024)	47.460,05 €
SPP IS (Loterie Nationale)	<i>Housing First</i> (nouvelle trajectoire) (09/07/2024 - 31/12/2025)	124.000 €

Soutiens privés de l'année 2024

Outre les subventionnements, l'asbl DIOGENES a bénéficié de la générosité de nombreux donateurs privés. Le montant total des dons privés de particuliers et de sociétés ou d'ASBL s'élevait à 39.403,46 € en 2024. Nous tenons à remercier chaleureusement chacun des donateurs.

Nous avons également bénéficié de la prolongation de soutiens financiers importants comme le Fond Allaesi de la Fondation Roi Baudouin.

Autres sources de financement en 2024

DIOGENES varie ses sources de financement. En 2024, nous avons pu facturer :

- 15.000 € pour notre implication au sein du projet zorgzame buurten Chasse-Cœur (maison de quartier Chambéry à Etterbeek)
- 5.000 € pour notre implication au sein du Comité 0.5
- 53.046 € pour des formations et animations à l'extérieur
- 4.310 € pour notre participation à différentes recherches relatives au sans-abrisme (mendicité, violences, ...)
- 5.650 € pour l'implémentation et l'utilisation de notre système d'enregistrement statistique par une ASBL partenaire

6.3. Equipe Administrative et Financière

En 2024, notre équipe administrative et financière (3,47 ETP) s'est investie sur plusieurs plans afin d'améliorer la qualité du support fourni aux travailleurs.

Nous avons tout d'abord établi notre plan de politique qualité. Celui-ci s'étendra sur une période de 5 ans et une évaluation sera réalisée annuellement afin de mesurer l'avancement par rapport aux objectifs fixés et l'impact de ces changements. L'objectif principal est d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux travailleurs par le développement, la formalisation ou l'optimisation des outils et processus internes. L'année 2024 a permis de débiter le travail de documentation de la situation de départ, d'inventorier les outils existants et les nouveaux à créer.

L'outil informatique « Carnet de Route » a été retravaillé, ce qui a permis d'améliorer l'expérience utilisateur, de faciliter la génération de rapports statistiques et d'intégrer de nouvelles fonctionnalités, notamment un volet dédié au projet *Housing First*. Nous avons également entamé la réflexion et la construction d'une nouvelle version de l'outil qui devrait apporter de nombreuses améliorations.

Nous avons par ailleurs renforcé notre conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) en nommant un délégué à la protection des données externe. Les actions mises en place sont nombreuses : sensibilisation des travailleurs, constitution de documentation, création et adaptation de procédures afin d'améliorer la gestion et la protection des données personnelles dont DIOGENES fait usage.

Pour 2025, nous nous concentrerons sur la concrétisation des projets initiés en 2024 et sur de nouvelles initiatives visant à améliorer le bien-être de nos travailleurs et l'efficacité de nos processus. Nous développerons une farde d'accueil complète pour les nouveaux travailleurs, facilitant leur intégration et leur familiarisation avec l'équipe, l'association, nos procédures et nos outils. Une réflexion approfondie sera menée sur le rôle de parrain/marraine afin de renforcer l'accompagnement des nouveaux arrivants et de favoriser le partage de connaissances au sein de l'équipe. La nouvelle version du « Carnet de Route » sera développée et intégrera les améliorations identifiées lors de la phase de réflexion. Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour assurer la conformité au RGPD en mettant en œuvre les actions identifiées et en sensibilisant continuellement nos travailleurs aux enjeux de la protection des données.

7. Perspectives 2025

En 2025, nous continuerons à construire des ponts entre la rue et le reste de la société et à mettre en place des projets innovants.

Voici quelques-unes des perspectives identifiées pour l'année à venir :

Recherches : poursuite des recherches en cours et implication dans de nouveaux groupes de travail internes.

Formations: élargissement de notre offre et de notre clientèle, recrutement d'un remplacement pour une durée de congé maternité, suivi et séances de réflexion avec les formateurs indépendants, développement d'une offre "à tiroir" avec une formation d'intervision et une formation sur le travail de rue.

Métro-Liens : développement de l'offre de formation, renforcement de l'identité de l'équipe ; prolongation espérée du projet partenarial SubLINK.

Collectif Morts de la Rue : lobbying politique pour l'obtention d'un subventionnement de la coordination à temps plein (+ 0,5 ETP) afin de faire face à la charge de travail grandissante ; les 20 ans du Collectif (événements, activités, célébrations,...).

Support : mise en marche d'une politique de qualité et d'un plan quinquennal associé ; évaluation du plan de formation 2024 et élaboration du plan 2025, création d'une farde d'accueil pour les nouveaux travailleurs.

Rights First : continuer à répondre aux sollicitations de représentation du projet Rights First dans les conférences, dans le secteur d'aide aux personnes sans abri et des instances officielles, organisation d'une évaluation globale du projet en 2025 entre partenaires, pour décider ensemble quelle suite nous voulons donner à ce projet.

Housing First : 5 nouvelles entrées en logement dont une particulière (basculement d'un suivi ISSUE vers un suivi par l'équipe *Housing First*), mise en œuvre du plan qualité établi en 2024.

ISSUE : participation à une évaluation globale du projet, pilotée par Bruss'Help, lobbying politique pour la création d'une convention cadre systématisant la captation des logements vides des SISP et leur attribution au secteur sans-abri.

Soutien au Logement : implication accentuée des travailleurs de terrain dans le développement du projet, veille de la 'bonne place' du projet au sein de DIOGENES, mise à disposition la récolte de données du Soutien au Logement pour des recherches spécifiques (les personnes âgées, les personnes vivant en squat,..), articulation du projet Soutien au Logement (et son projet ISSUE) avec les cercles *Housing First* et Rue au sein de DIOGENES.

Annexe 1 - recherches et travaux de 2024

Recherches (9) :

- **Dénombrement 2024** : publication prévue en 2025.
- **PWO Bedelarij** : projet jusqu'à août 2025.
- **Consommation de crack à Bruxelles** : recherche menée par Safe.Brussels et Tom Decorte, professeur et chercheur à l'Institut voor Sociaal Drugsonderzoek, Universiteit Gent.
- **Santé et mortalité des personnes sans abri** : KUL et ULB, question de la santé en utilisant l'outil quanti EHIS afin de comparer les problématiques de santé que rencontrent les personnes sans-chez-soi au reste de la population belge.
- **Problématiques de violences dans le secteur d'aide aux sans-abri** : large comité de pilotage composé des associations du secteur de l'aide aux sans-abri et secteur assuétudes, au courant 2024 a débuté un focus group "travailleurs de première ligne" et un autre focus group "pair-aidants et public".
- **Causes de mortalité des personnes sans abri** : une chercheuse de l'IGEAT, Ana Dresler, a mené une recherche exploratoire sur base de nos chiffres ainsi que sur ceux du CMDLR. Ana nous a envoyé une note de synthèse en mars.
- **Criminalisation de la pauvreté et du sans-abrisme** : approfondissement du texte avec UGent et la VUB.
- **MEANSIB 2** : poursuite des réflexions autour de l'adresse de référence et la disparition administrative.
- **Inégalités environnementales** : recherche menée par le Centre d'Écologie Urbaine et le CREBIS, focus group à partir de septembre, rédaction en 2025.

Groupes de travail (GT, 6):

- MIC (en suspens, volonté de réactiver en 2025)
- VI (en cours)
- Plaidoyer (terminé le 9 juin)
- Articulation TR-HF (finalisé)
- GT Binômes (conclusion à venir)
- GT Agenda (débuté en septembre)

Représentations externes, entre autres :

- CoPil 0,5 (réunions mensuelles)
- Réseau de chercheurs collaboratifs (réunions toutes les 6-8 semaines)
- CoPil Centre de jour Circé (3-4/an)

- GT AMU/MediPrima + GT AMU/CPAS : publication et diffusion du mémorandum AMU
- CP PWO
- CA Bru4home
- CP SubLINK
- CP ISSUE
- Concertations STIB, SNCB
- Coordination Saint-Gilles
- CA/AG DoucheFLUX
- CA/AG Smes-B
- CA/AG Samusocial
- AMA
- BICO
- ...